

FRA
Notice originale



TONDEUSE À GAZON RASION 2 EASY

Notice d'instructions

59_141654-E
05/2024

LIRE ATTENTIVEMENT LE GUIDE DE
L'UTILISATEUR AVANT TOUTE UTILISATION

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	5
2. SÉCURITÉ	6
2.1. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL	6
2.1.1. SÉCURITÉ DE LA ZONE DE TRAVAIL	6
2.1.2. SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE	6
2.1.3. SÉCURITÉ DES PERSONNES	7
2.1.4. UTILISATION ET ENTRETIEN DE L'OUTIL	7
2.1.5. UTILISATION DES OUTILS FONCTIONNANT SUR BATTERIES ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI	8
2.1.6. MAINTENANCE ET ENTRETIEN	8
2.2. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ POUR LA TONDEUSE À GAZON	8
2.3. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DU CHARGEUR ET DE LA BATTERIE	9
2.4. ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL	9
2.5. SIGNAUX DE SÉCURITÉ	9
3. DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	11
3.1. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	12
3.2. NIVEAU DE BRUIT	13
4. MISE EN SERVICE	13
4.1. DÉPLIAGE DE LA TONDEUSE EN POSITION DE TRAVAIL	13
4.2. INSTALLATION DU BAC DE RAMASSAGE	15
4.3. INSTALLATION D'UN SUPPORT BATTERIE	15
4.4. BATTERIE 750 / 1200 / 1500 : INSTALLATION ET BRANCHEMENT	16
4.5. BATTERIE ALPHA 520: INSTALLATION ET BRANCHEMENT	17
5. UTILISATION	18
5.1. ALLUMER / ÉTEINDRE LA BATTERIE	18
5.2. LES RÉGLAGES	19
5.2.1. RÉGLAGE DE LA VITESSE D'AVANCEMENT	19
5.2.2. MODIFIER LA VITESSE DE ROTATION DES LAMES DE COUPE	19
5.2.3. RÉGLER LA HAUTEUR DE COUPE	20
5.3. LES COMMANDES	21
5.3.1. SE DIRIGER EN AVANT	21
5.3.2. SE DIRIGER EN ARRIÈRE	22
5.3.3. SE DIRIGER SUR LES CÔTÉS	22
5.3.4. UTILISER LA FONCTION BOOST AVANCEMENT	22
5.3.5. ACTIVER LA ROTATION DES LAMES DE COUPE	23
5.3.6. ARRÊTER LA ROTATION DES LAMES DE COUPE	23
5.3.7. UTILISER LA FONCTION BOOST	24
5.3.8. VERROUILLER / DÉVERROUILLER LES ROUES AVANT	24
5.3.9. FREIN DE PARKING/TRANSPORT	25
5.4. ANTIDÉMARRAGE	25
5.4.1. CLÉ DE SÉCURITÉ	25

5.4.2. INCLINOMÈTRE	26
5.5. CONSEILS D'UTILISATION	27
5.5.1. MÉTHODE DE TONTE	27
5.5.2. HAUTEUR DE COUPE	28
5.5.3. PENTES	28
5.5.4. SOLS HUMIDES	28
5.5.5. TONTE AVEC RAMASSAGE	29
5.5.6. TONTE SANS RAMASSAGE	29
5.5.7. DÉCHETS DE TONTE	30
6. ENTRETIEN	31
6.1. PÉRIODICITÉ D'ENTRETIEN	31
6.2. CONSEILS UTILES POUR UN ENTRETIEN SANS DANGER	31
6.2.1. LAMES DE COUPE	32
6.2.2. NETTOYAGE DU CARTER	33
6.2.3. NETTOYAGE DES ROUES	34
6.2.4. BAC DE RAMASSAGE	34
6.2.5. NETTOYAGE DU CAPTEUR OPTIQUE	34
6.3. REMPLACEMENT DES PIÈCES D'USURES	35
6.3.1. REMPLACEMENT D'UNE ROUE AVANT	35
6.3.2. REMPLACEMENT D'UNE ROUE ARRIÈRE	35
7. INCIDENTS ET DÉPANNAGE	36
8. REMISAGE ET TRANSPORT	39
8.1. REPLIAGE DE LA TONDEUSE EN POSITION DE TRANSPORT	39
8.2. STOCKAGE	40
8.3. STOCKAGE HORS SAISON	41
9. ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES	41
10. GARANTIES GÉNÉRALES	42
10.1. GARANTIE LÉGALE	42
10.1.1. GARANTIE CONTRE LES VICES CACHÉS	42
10.1.2. GARANTIE LÉGALE DE CONFORMITÉ	42
10.2. GARANTIE COMMERCIALE PELLENC	43
10.2.1. CONTENU	43
10.2.2. DURÉE DE LA GARANTIE	43
10.2.3. MISE EN ŒUVRE DE LA GARANTIE COMMERCIALE	44
10.3. SERVICE APRÈS-VENTE PAYANT	44
10.3.1. GÉNÉRALITÉS	44
10.3.2. PIÈCES D'USURE ET CONSOMMABLES	44
10.3.3. PIÈCES DÉTACHÉES	44
11. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ	45
11.1. DÉCLARATION  DE CONFORMITÉ : RASION 2	45
11.2. DÉCLARATION  DE CONFORMITÉ : RASION 2	46

1. INTRODUCTION

Cher(e) client(e),

Nous vous remercions pour l'achat de votre Tondeuse à gazon Rasion 2 Easy. Correctement utilisé et entretenu, ce matériel vous procurera des années de satisfaction.



Avertissement

Conformément aux lois sur la responsabilité relative aux produits, nous ne sommes pas responsables des dommages causés par notre produit s'il comprend un accessoire qui n'est pas du fabricant ou qui n'est pas approuvé par le fabricant. L'utilisation de tout autre accessoire peut augmenter les risques de blessures.



Avertissement

Votre appareil contient de nombreux matériaux valorisables ou recyclables. Confiez celui-ci à votre revendeur ou à défaut dans un centre service agréé pour que son traitement soit effectué.



Prendre connaissance de la réglementation en vigueur dans votre pays en matière de protection de l'environnement liée à votre activité.



Avertissement

Il est impératif que vous preniez connaissance de LA TOTALITÉ de ce guide de l'utilisateur avant d'utiliser l'outil ou de procéder à des opérations d'entretien. Conformez-vous scrupuleusement aux instructions et illustrations présentes dans ce document.

Tout au long de ce guide de l'utilisateur, vous trouverez des mises en garde et des renseignements intitulés : NOTE, IMPORTANT, ATTENTION et AVERTISSEMENT.

Les indications identifiées par "NOTE" indiquent des informations complémentaires.

Les indications identifiées par "IMPORTANT" préviennent l'utilisateur d'un risque potentiel pour le matériel.

Les indications identifiées par "ATTENTION" indiquent une situation potentiellement dangereuse qui, si on ne l'évite pas, est susceptible de provoquer des blessures légères.

Les indications identifiées par "AVERTISSEMENT" indiquent une situation potentiellement dangereuse qui, si on ne l'évite pas, provoque la mort ou des blessures graves.

La mise en garde  indique que si les procédures ou instructions ne sont pas respectées, les dommages ne seront pas couverts par la garantie et les frais de réparation seront à la charge du propriétaire.

Sur l'outil, des signaux de sécurité rappellent également les consignes à adopter en matière de sécurité. Localisez et lisez ces signaux avant d'utiliser l'outil. Remplacez immédiatement tout signal partiellement illisible ou endommagé.

Se reporter à la 2.5. Signaux de sécurité, page 9 pour le schéma de localisation des signaux de sécurité apposés sur l'outil.

Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite sans autorisation écrite de la société PELLENC. Les illustrations présentes dans ce manuel sont données à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuelles. La société PELLENC se réserve le droit d'apporter à ses produits toute modification ou amélioration qu'elle juge nécessaire sans devoir les communiquer aux clients déjà en possession d'un modèle similaire. Ce manuel fait partie intégrante de l'outil et doit l'accompagner en cas de cession.

2. SÉCURITÉ

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants), dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expériences ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables.

- Votre Tondeuse à gazon Rasion 2 Easy est un outil professionnel dont l'usage est réservé exclusivement au nettoyage des espaces verts (herbes, herbes denses, herbes ligneuses et ronces).
- La société PELLENC SAS décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués à la suite d'un usage impropre et différent de celui qui a été prévu.
- La société PELLENC SAS décline également toute responsabilité en cas de dommages engendrés par l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'étant pas d'origine.

2.1. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL



Avertissement

Lire tous les avertissements de sécurité, les instructions, les illustrations et les spécifications fournis avec cet outil. Ne pas suivre les instructions énumérées ci-dessous peut provoquer un choc électrique, un incendie et/ou une blessure sérieuse.

Note

Conserver tous les avertissements et toutes les instructions pour pouvoir s'y reporter ultérieurement.

Le terme "outil électrique" dans les avertissements fait référence à votre outil électrique alimenté par le secteur (avec cordon d'alimentation) ou votre outil électrique fonctionnant sur batterie (sans cordon d'alimentation).

2.1.1. SÉCURITÉ DE LA ZONE DE TRAVAIL

1. **Conserver la zone de travail propre et bien éclairée.** Les zones en désordre ou sombres sont propices aux accidents.
2. **Ne pas faire fonctionner les outils électriques en atmosphère explosive, par exemple en présence de liquides inflammables, de gaz ou de poussières.** Les outils électriques produisent des étincelles qui peuvent enflammer les poussières ou les fumées
3. **Maintenir les enfants et les personnes présentes à l'écart pendant l'utilisation de l'outil électrique.** Les distractions peuvent vous faire perdre le contrôle de l'outil.

2.1.2. SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE

1. **Il faut que les fiches de l'outil électrique soient adaptées au socle. Ne jamais modifier la fiche de quelque façon que ce soit. Ne pas utiliser d'adaptateurs avec des outils électriques à branchement de terre.** Des fiches non modifiées et des socles adaptés réduisent le risque de choc électrique.
2. **Éviter tout contact du corps avec des surfaces reliées à la terre telles que les tuyaux, les radiateurs, les cuisinières et les réfrigérateurs.** Il existe un risque accru de choc électrique si votre corps est relié à la terre.
3. **Ne pas exposer les outils électriques à la pluie ou à des conditions humides.** La pénétration d'eau à l'intérieur d'un outil électrique augmente le risque de choc électrique.
4. **Ne pas maltraiter le cordon. Ne jamais utiliser le cordon pour porter, tirer ou débrancher l'outil électrique. Maintenir le cordon à l'écart de la chaleur, du lubrifiant, des arêtes vives ou des parties en mouvement.** Des cordons endommagés ou emmêlés augmentent le risque de choc électrique.
5. **Lorsqu'on utilise un outil électrique à l'extérieur, utiliser un prolongateur adapté à l'utilisation extérieure.** L'utilisation d'un cordon adapté à l'utilisation extérieure réduit le risque de choc électrique.

6. **Si l'usage d'un outil électrique dans un emplacement humide est inévitable, utiliser une alimentation protégée par un dispositif à courant différentiel résiduel (RCD).** L'usage d'un RCD réduit le risque de choc électrique.

2.1.3. SÉCURITÉ DES PERSONNES

1. **Rester vigilant, regarder ce que vous êtes en train de faire et faire preuve de bon sens dans votre utilisation de l'outil électrique. Ne pas utiliser un outil électrique lorsque vous êtes fatigué ou sous l'emprise de drogues, de l'alcool ou de médicaments.** Un moment d'inattention en cours d'utilisation d'un outil électrique peut entraîner des blessures graves.
2. **Utiliser un équipement de protection individuelle. Toujours porter une protection pour les yeux.** Les équipements de protection individuelle tels que les masques contre les poussières, les chaussures de sécurité antidérapantes, les casques ou les protections auditives utilisés pour les conditions appropriées réduisent les blessures.
3. **Éviter tout démarrage intempestif. S'assurer que l'interrupteur est en position arrêt avant de brancher l'outil au secteur et/ou au bloc de batteries, de le ramasser ou de le porter.** Porter les outils électriques en ayant le doigt sur l'interrupteur ou brancher des outils électriques dont l'interrupteur est en position marche est source d'accidents.
4. **Retirer toute clé de réglage ou clé à molette avant de mettre l'outil électrique en marche.** Une clé à molette ou une clé de réglage laissée fixée sur une partie tournante de l'outil électrique peut donner lieu à des blessures.
5. **Ne pas se précipiter. Garder une position et un équilibre adaptés à tout moment.** Cela permet un meilleur contrôle de l'outil électrique dans des situations inattendues.
6. **S'habiller de manière adaptée. Ne pas porter de vêtements amples ou de bijoux. Garder les cheveux et les vêtements à distance des parties en mouvement.** Des vêtements amples, des bijoux ou les cheveux longs peuvent être pris dans des parties en mouvement.
7. **Si des dispositifs sont fournis pour le raccordement d'équipements pour l'extraction et la récupération des poussières, s'assurer qu'ils sont connectés et correctement utilisés.** Utiliser des collecteurs de poussière peut réduire les risques dus aux poussières.
8. **Ne pas laisser la familiarité acquise par l'utilisation fréquente d'outils vous permettre de devenir complaisant et d'ignorer les principes de sécurité des outils.** Un geste imprudent peut entraîner des blessures graves en une fraction de seconde.

2.1.4. UTILISATION ET ENTRETIEN DE L'OUTIL

1. **Ne pas forcer l'outil électrique. Utiliser l'outil électrique adapté à votre application.** L'outil électrique adapté réalise mieux le travail et de manière plus sûre au régime pour lequel il a été construit.
2. **Ne pas utiliser l'outil électrique si l'interrupteur ne permet pas de passer de l'état de marche à arrêt et inversement.** Tout outil électrique qui ne peut pas être commandé par l'interrupteur est dangereux et il faut le réparer.
3. **Débrancher la fiche de la source d'alimentation et/ou enlever le bloc de batteries, s'il est amovible, avant tout réglage, changement d'accessoires ou avant de ranger l'outil électrique.** De telles mesures de sécurité préventives réduisent le risque de démarrage accidentel de l'outil électrique.
4. **Conserver les outils électriques à l'arrêt hors de la portée des enfants et ne pas permettre à des personnes ne connaissant pas l'outil électrique ou les présentes instructions de le faire fonctionner.** Les outils électriques sont dangereux entre les mains d'utilisateurs novices.
5. **Observer la maintenance des outils électriques et des accessoires. Vérifier qu'il n'y a pas de mauvais alignement ou de blocage des parties mobiles, des pièces cassées ou toute autre condition pouvant affecter le fonctionnement de l'outil électrique. En cas de dommages, faire réparer l'outil électrique avant de l'utiliser.** De nombreux accidents sont dus à des outils électriques mal entretenus.
6. **Garder affûtés et propres les outils permettant de couper.** Des outils destinés à couper correctement entretenus avec des pièces coupantes tranchantes sont moins susceptibles de bloquer et sont plus faciles à contrôler.
7. **Utiliser l'outil électrique, les accessoires et les lames, etc., conformément à ces instructions, en tenant compte des conditions de travail et du travail à réaliser.** L'utilisation de l'outil électrique pour des opérations différentes de celles prévues peut donner lieu à des situations dangereuses.
8. **Il faut que les poignées et les surfaces de préhension restent sèches, propres et dépourvues d'huiles et de graisses.** Des poignées et des surfaces de préhension glissantes rendent impossibles la manipulation et le contrôle en toute sécurité de l'outil dans les situations inattendues.

2.1.5. UTILISATION DES OUTILS FONCTIONNANT SUR BATTERIES ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

1. **Ne recharger qu'avec le chargeur spécifié par le fabricant.** Un chargeur qui est adapté à un type de bloc de batteries peut créer un risque de feu lorsqu'il est utilisé avec un autre type de bloc de batteries.
2. **N'utiliser les outils électriques qu'avec des blocs de batteries spécifiquement désignés.** L'utilisation de tout autre bloc de batteries peut créer un risque de blessure et de feu.
3. **Lorsqu'un bloc de batteries n'est pas utilisé, le maintenir à l'écart de tout autre objet métallique, par exemple trombones, pièces de monnaie, clés, clous, vis ou autres objets de petite taille qui peuvent donner lieu à une connexion d'une borne à une autre.** Le court-circuitage des bornes d'une batterie entre elles peut causer des brûlures ou un feu.
4. **Dans de mauvaises conditions, du liquide peut être éjecté de la batterie; éviter tout contact. En cas de contact accidentel, nettoyer à l'eau. Si le liquide entre en contact avec les yeux, rechercher en plus une aide médicale.** Le liquide éjecté des batteries peut causer des irritations ou des brûlures.
5. **Ne pas utiliser un bloc de batteries ou un outil fonctionnant sur batteries qui a été endommagé ou modifié.** Les batteries endommagées ou modifiées peuvent avoir un comportement imprévisible provoquant un feu, une explosion ou un risque de blessure.
6. **Ne pas exposer un bloc de batteries ou un outil fonctionnant sur batteries au feu ou à une température excessive.** Une exposition au feu ou à une température supérieure à 130 °C (265 °F) peut provoquer une explosion.
7. **Suivre toutes les instructions de charge et ne pas charger le bloc de batteries ou l'outil fonctionnant sur batteries hors de la plage de températures spécifiée dans les instructions.** Un chargement incorrect ou à des températures hors de la plage spécifiée de températures peut endommager la batterie et augmenter le risque de feu.

2.1.6. MAINTENANCE ET ENTRETIEN

1. **Faire entretenir l'outil électrique par un réparateur qualifié utilisant uniquement des pièces de rechange identiques.** Cela assure le maintien de la sécurité de l'outil électrique.
2. **Ne jamais effectuer d'opération d'entretien sur des blocs de batteries endommagés.** Il convient que l'entretien des blocs de batteries ne soit effectué que par le fabricant ou les fournisseurs de service autorisés.

2.2. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ POUR LA TONDEUSE À GAZON

1. **Ne pas utiliser la tondeuse à gazon dans des conditions météorologiques défavorables, notamment en cas de risque de foudre.** Cette disposition diminue le risque de foudroiement.
2. **Examiner attentivement la zone dans laquelle la tondeuse à gazon doit être utilisée pour détecter la présence éventuelle de la faune.** La faune peut être blessée par la tondeuse à gazon en fonctionnement.
3. **Examiner attentivement la zone dans laquelle la tondeuse à gazon doit être utilisée et retirer toutes les pierres, ainsi que tous les bâtons, fils et câbles, os et autres corps étrangers.** La projection d'objets peut provoquer des blessures ou lésions.
4. **Avant toute utilisation de la tondeuse à gazon, la soumettre toujours à un examen visuel afin de déterminer que la lame et l'assemblage de lames ne sont pas usés ou endommagés.** Les parties usées ou endommagées augmentent le risque de blessure ou lésion.
5. **Examiner fréquemment le bac de ramassage pour détecter toute usure ou détérioration.** Un bac de ramassage usé ou endommagé peut augmenter le risque de blessure ou lésion.
6. **Laisser les protecteurs en place. Les protecteurs doivent être en état de fonctionnement et montés correctement.** Un protecteur desserré, endommagé ou ne fonctionnant pas correctement peut entraîner des blessures ou lésions.
7. **Maintenir toutes les entrées d'air de refroidissement exemptes de débris.** Les entrées d'air bloquées et les débris peuvent provoquer une surchauffe ou un risque d'incendie.
8. **Porter toujours des chaussures de protection antidérapantes lors de l'utilisation de la tondeuse à gazon.** Ne pas utiliser la tondeuse à gazon pieds nus ou en portant des sandales ouvertes. Cette disposition réduit la possibilité de blessures ou lésions aux pieds dues à un contact avec la lame en mouvement.
9. **Porter toujours des pantalons longs lors de l'utilisation de la tondeuse à gazon.** L'exposition de la peau augmente la probabilité de blessures ou lésions dues à la projection d'objets.
10. **Ne pas utiliser la tondeuse à gazon sur de l'herbe humide. Marcher, ne jamais courir.** Cette disposition réduit le risque de glissade et de chute qui peut entraîner des blessures ou lésions.

11. **Ne pas utiliser la tondeuse à gazon sur des pentes trop abruptes.** Cette disposition réduit le risque de perte de contrôle, de glissade et de chute qui peut entraîner des blessures ou lésions.
12. **Lors de l'utilisation de la tondeuse à gazon sur des pentes, veiller toujours à l'appui au sol, faire toujours fonctionner la tondeuse à gazon face à la pente, jamais vers le haut ou vers le bas, et changer de direction avec la plus grande attention.** Cette disposition réduit le risque de perte de contrôle, de glissade et de chute qui peut entraîner des blessures ou lésions.
13. **Changer de direction ou tirer la tondeuse à gazon vers soi avec la plus grande attention. Veiller toujours à son environnement proche.** Cette disposition réduit le risque de trébucher lors du fonctionnement de la tondeuse à gazon.
14. **Ne pas toucher les lames et autres parties mobiles dangereuses encore en mouvement.** Cette disposition réduit le risque de blessures ou lésions dues à des parties mobiles.
15. **Lors de l'élimination des bourrages ou du nettoyage de la tondeuse à gazon, vérifier que tous les interrupteurs de puissance sont éteints et que le cordon d'alimentation est débranché.** Un fonctionnement inattendu de la tondeuse à gazon peut entraîner des blessures ou lésions graves.

2.3. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DU CHARGEUR ET DE LA BATTERIE

Important

Se reporter à la notice de la batterie outils PELLENCC.

2.4. ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL

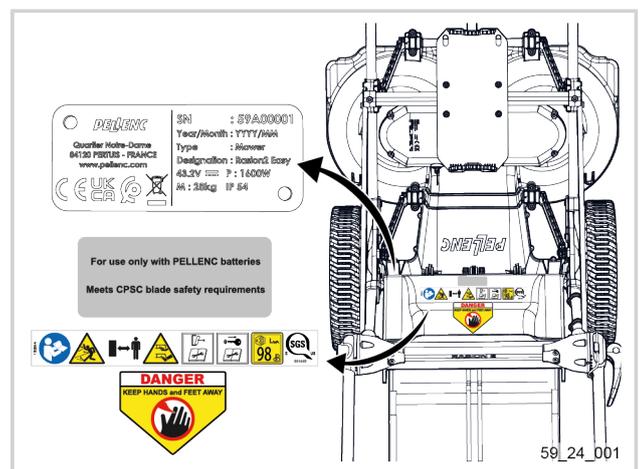
	Équipement	Port
	1 Casque de sécurité	--
	2 Visière de protection	--
	3 Gants résistants	Recommandé
	4 Chaussures de sécurité	Obligatoire
	5 Dispositif antibruit	Recommandé
	6 Lunette de protection	Obligatoire
	7 Veste ou manchettes	Recommandé
	8 Pantalon de travail	Recommandé

2.5. SIGNAUX DE SÉCURITÉ

Utiliser la tondeuse avec prudence.

Des autocollants de sécurité placés sur le volet d'éjection de la machine indiquent les principales précautions d'utilisation à respecter pour ne pas se blesser.

D'autres pictogrammes sont aussi présents sur la plaque d'identification de la machine.





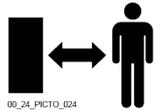
Lire la notice d'instructions.

Lire attentivement la notice et respecter les mesures de sécurité.



Avertissement – Risque de projections de débris.

Faire attention à ce que les personnes se trouvant à proximité ne soient pas blessées par des projections provenant de la machine.



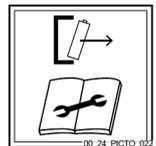
Maintenir les personnes présentes à distance.

Garder une distance de sécurité d'au moins 15 mètres entre la machine et les personnes se trouvant à proximité.



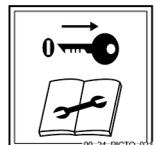
Maintenir les mains et les pieds à distance des lames.

Gardez vos pieds et vos mains éloignés des lames et de la zone de coupe.



Déconnecter la batterie avant maintenance.

Retirer ou déconnecter la batterie avant de procéder à la maintenance de l'outil.



Retirer le dispositif de sécurité avant la maintenance.

Retirer le dispositif de sécurité avant d'effectuer les travaux d'entretien et avant de la laisser sans surveillance, qu'elle qu'en soit la durée.



Niveau de puissance acoustique LWA garanti.
Puissance acoustique 98 dB



SGS North America, laboratoire d'essai reconnu au niveau national (NRTL).

Le produit est certifié conforme à toutes les réglementations gouvernementales et programmes de sécurité.



Maintenir les mains et les pieds à distance des lames.

Gardez vos pieds et vos mains éloignés des lames et de la zone de coupe.



N'utilisez que des batteries d'origine PELLENC sur cet outil.
Cet outil répond aux exigences de sécurité des lames CPSC.



Outil respectant les normes britanniques.



Outil respectant les normes CE.



Outil respectant les normes marocaines.

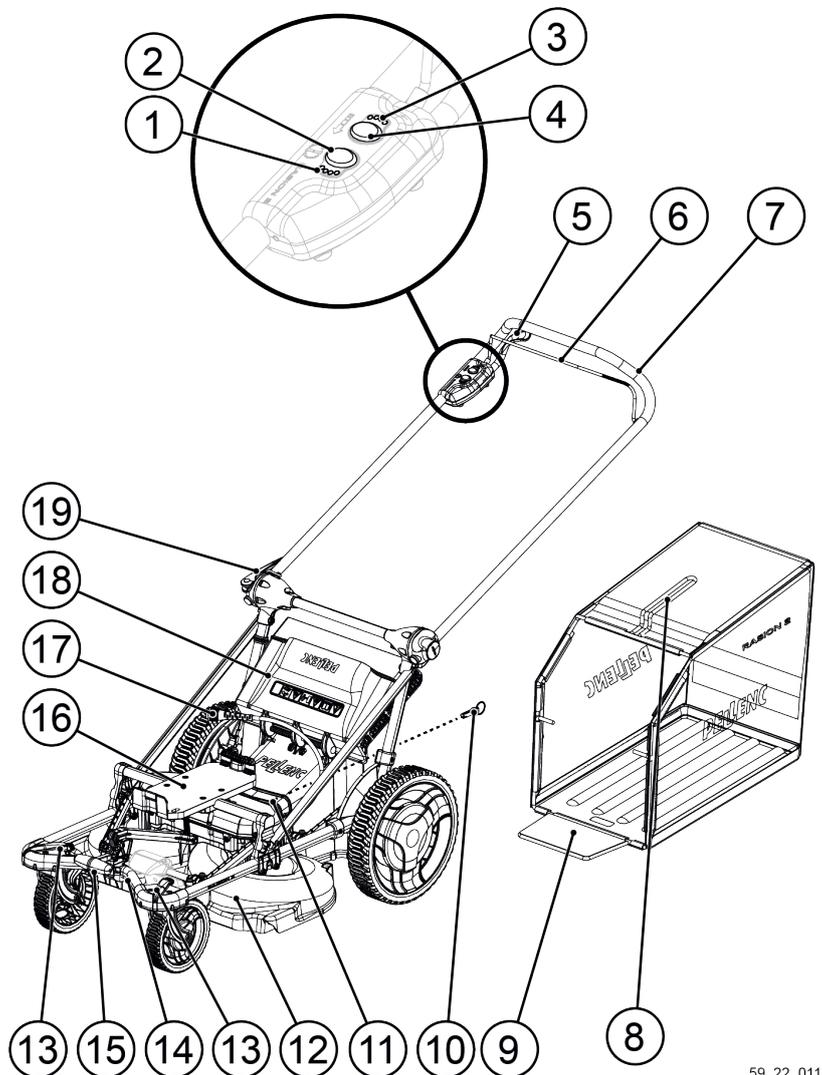


Déchets d'équipements électriques et électroniques.

En fin de vie, l'outil et la batterie doivent être ramenés au distributeur agréé auprès duquel ils ont été achetés afin d'être recyclés conformément à la réglementation sur les déchets.

3. DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

1. Voyants indicateurs de vitesse de rotation des lames
2. Bouton de sélection de vitesse de rotation des lames de coupe
3. Voyants indicateurs de vitesse d'avancement
4. Bouton de sélection de vitesse d'avancement
5. Gâchette d'avancement
6. Tringle Marche/Arrêt des lames
7. Guidon
8. Poignée bac de ramassage
9. Bac de ramassage
10. Clé de sécurité
11. Logement clé de sécurité
12. Carter de coupe
13. Pions de verrouillage roues avant
14. Capteur de densité (ICC) (option)
15. Poignée de réglage hauteur de coupe
16. Support batterie 750 / 1200 / 1500
17. Cordon alimentation tondeuse
18. Volet d'éjection
19. Levier de réglage guidon



59_22_011

3.1. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Modèle	Rasion 2 Easy
Dimensions pliées (L x l x H)	887 x 620 x 613 mm
Dimensions dépliées (L x l x H)	1650 x 620 x 884 mm
Poids à vide (avec batterie ULIB 1500 et sans bac)	35,5 kg
Largeur de coupe	60 cm
Hauteur de coupe	25/35/45/55/65/75 mm
Capacité du bac de ramassage	70 L
Poids du bac de ramassage vide	2,5 kg
Carter de coupe	Fonte d'aluminium
Puissance maximum	1600 Watts
Vitesse d'avancement	2/3/4 ou 5 km/h
Vitesse de marche arrière	2 km/h
Dispositif de sécurité	Clé de sécurité amovible
Étanchéité	IPX1
Autonomie	En fonction de l'utilisation et du type de batterie

La détermination des niveaux sonores et des taux de vibrations se base sur les conditions de fonctionnement au régime maximal nominal.

Les émissions de vibrations et de bruit lors de l'utilisation réelle de la machine peuvent différer des valeurs déclarées en fonction de la manière dont la machine est utilisée, notamment de la vitesse de la lame. Identifier les mesures de sécurité pour protéger l'opérateur qui sont basées sur une estimation de l'exposition dans les conditions réelles d'utilisation (en tenant compte de toutes les parties du cycle de fonctionnement telles que les moments où la machine est éteinte et où elle tourne au ralenti en plus du temps de déclenchement).

Niveau maximum de pression acoustique à la position de l'utilisateur	LpA = 85 dB(A)	K = 3 dB(A)
Niveau de puissance acoustique mesuré selon la directive bruit (2000/14/EC & 2005/88/EC)	LWA = 95 dB(A)	K = 1.0 dB(A)
Niveau de puissance acoustique garanti	LWA = 98 dB(A)	

Le relevé du niveau de puissance acoustique mesuré et du niveau de puissance acoustique garanti ont été effectués suivant une procédure conforme à la directive 2000/14/UE.

Valeur d'émission de vibration suivant EN IEC 62841-4-3:2021+A11:2021 .	ahW < 2,5 m/s² et K = 1,5 m/s²
--	--

3.2. NIVEAU DE BRUIT

Le bruit généré par la tondeuse et l'autonomie de la batterie sont directement fonction de la vitesse de rotation des lames de coupe :

Plus la vitesse de rotation des lames de coupe est rapide, plus le bruit généré par la tondeuse augmente et plus l'autonomie de la batterie est réduite. Lorsque le mode AUTO est activé, le bruit généré varie en même temps que la vitesse de rotation des lames augmente.

3000 tr/min		87db	
3666 tr/min		89db	
4333 tr/min		91db	
5000 tr/min		93db	

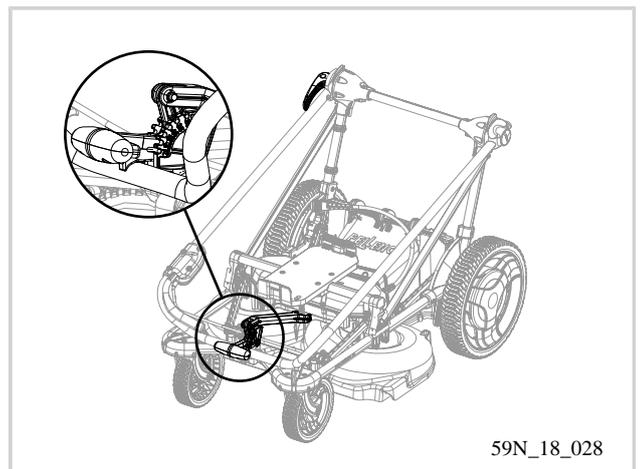
59N_18_051

4. MISE EN SERVICE

Dans le carton d'emballage, la tondeuse se trouve en position de transport.

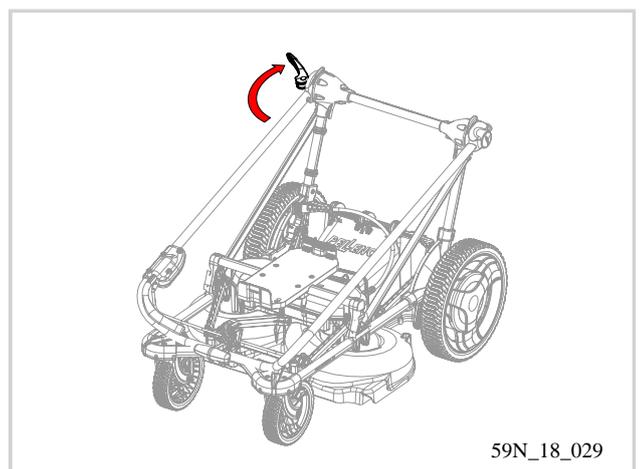
Le guidon (7) est replié vers l'avant et il est maintenu bloqué à la fois par la poignée de réglage de hauteur de coupe (15) et par le levier de réglage guidon (19).

- En amont de la tonde, déplier la tondeuse en position de travail voir 4.1. Dépliage de la tondeuse en position de travail, page 13.

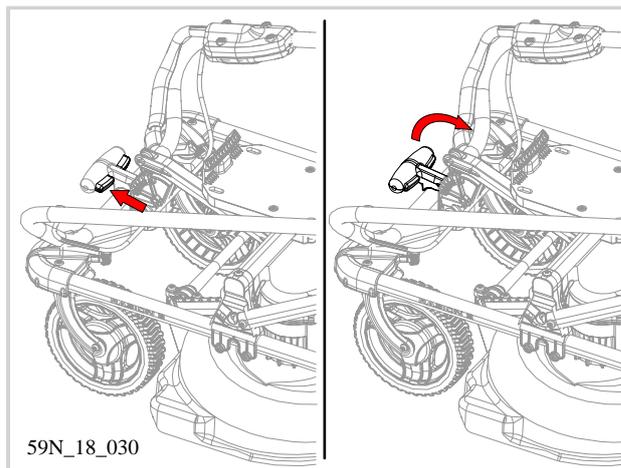


4.1. DÉPLIAGE DE LA TONDEUSE EN POSITION DE TRAVAIL

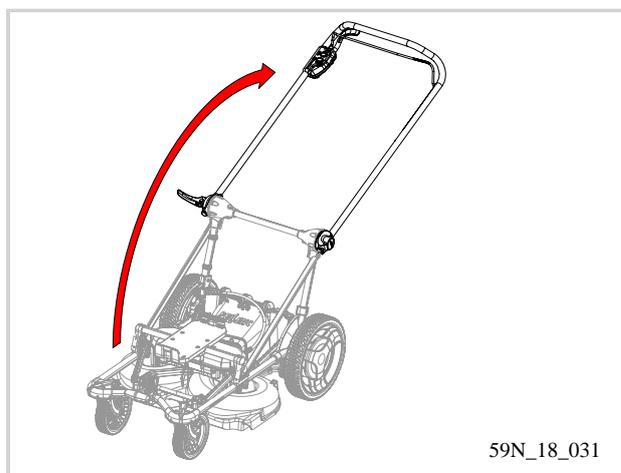
1. Débloquer le levier de réglage (19) en le tirant vers l'arrière.



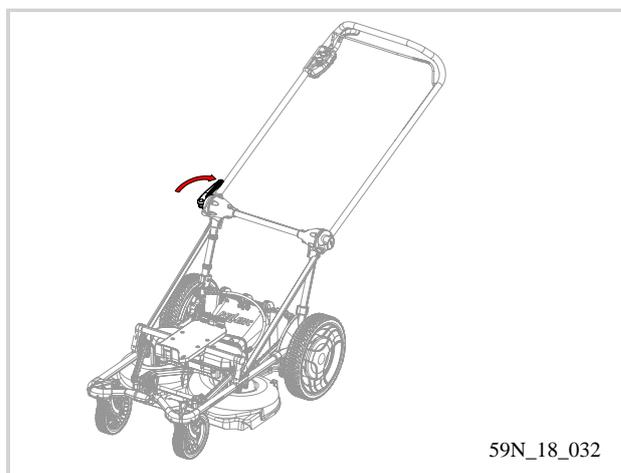
2. D'une main, maintenir fermement la poignée de réglage de hauteur de coupe (15) tout en appuyant simultanément sur les 2 boutons pour la libérer de sa position.
3. Maintenir les boutons enfoncés et tirer la poignée vers l'arrière.
4. De l'autre main, libérer le guidon (7) et repositionner la poignée dans le cran sur laquelle elle était enclenchée.
5. Relâcher les boutons et s'assurer que la poignée soit correctement bloquée.



6. Basculer complètement le guidon (7) vers l'arrière.



7. Replier le levier de réglage (19) vers l'arrière pour bloquer le guidon.
8. Si nécessaire, tourner la poignée sur elle-même pour ajuster le serrage du guidon.



Note

Pour pouvoir facilement manipuler la tondeuse, choisir une position de travail confortable, agréable et adaptée à votre morphologie.

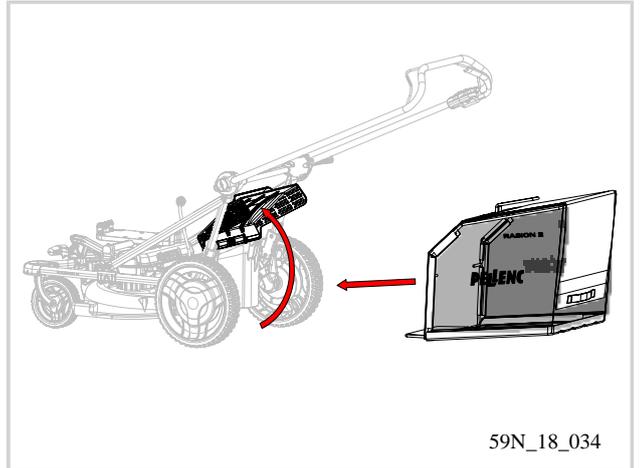
4.2. INSTALLATION DU BAC DE RAMASSAGE



Attention

En amont de la tonte, s'assurer que le bac de ramassage soit correctement accroché à la tondeuse.

- Relever le volet d'éjection (18) et glisser le bac de ramassage (9) dans les encoches situées à l'arrière de la tondeuse.



Note

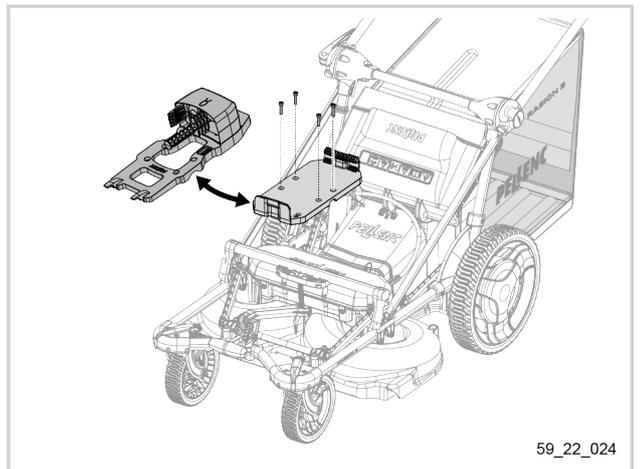
La tondeuse fonctionne comme un aspirateur projetant l'herbe coupée dans le bac de ramassage. Pour des performances optimales, toujours vider le bac de ramassage avant qu'il ne soit plein.

Une surcharge du bac de ramassage favorise sa détérioration. Avant d'installer le bac de ramassage sur la tondeuse, s'assurer qu'il ne soit pas surchargé, troué, déchiré, détérioré ou colmaté.

4.3. INSTALLATION D'UN SUPPORT BATTERIE

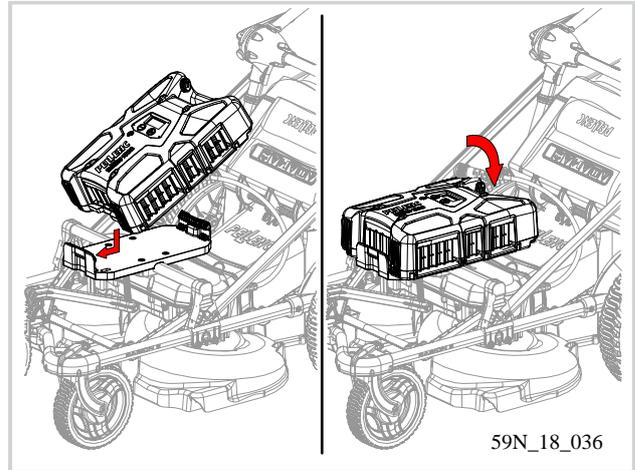
De série, la tondeuse est équipée du support batterie 750 / 1200 / 1500. L'utilisation d'une batterie de type Alpha 520 requiert la dépose du support installé de série et son remplacement par un support adapté en option, voir 9. Accessoires et consommables, page 41.

1. Déposer les 4 vis de fixation du support batterie déjà en place.
2. Mettre en place le support batterie sur le tube du châssis en se reportant à sa notice de montage (référence 159656).

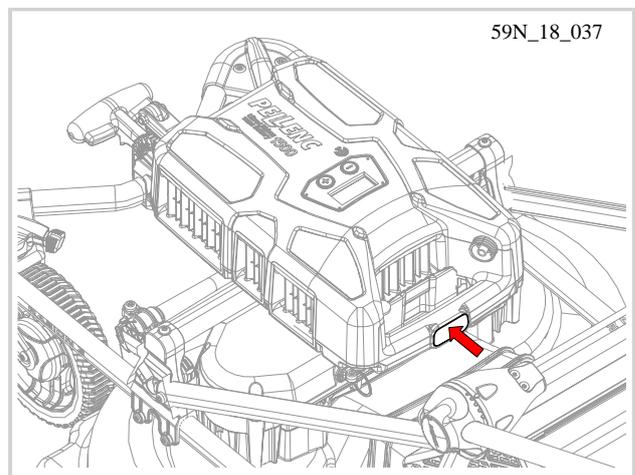


4.4. BATTERIE 750 / 1200 / 1500 : INSTALLATION ET BRANCHEMENT

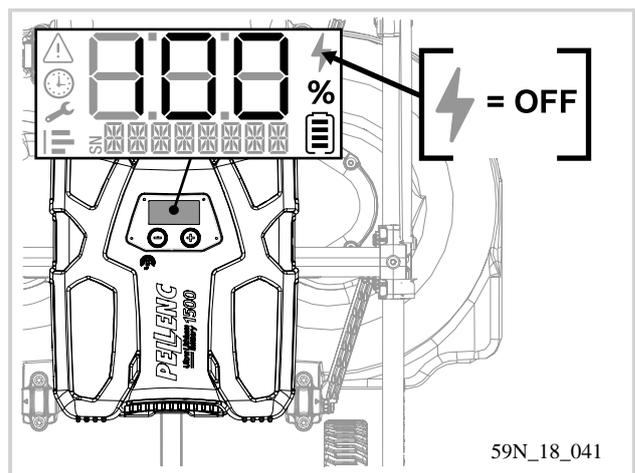
1. Vérifier l'autonomie de la batterie avant utilisation. Le cas échéant, recharger la batterie à l'aide du chargeur fourni avec la batterie (voir la notice d'instructions de la batterie).
2. Glisser la batterie par l'arrière dans le crochet supérieur du support batterie (16).
3. Clipser l'avant de la batterie dans le crochet inférieur du support batterie (16).
4. Vérifier que la batterie soit complètement bloquée sur le support.



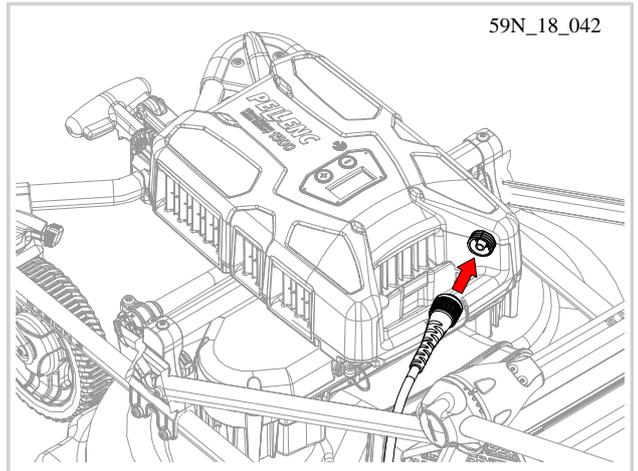
5. Pour retirer la batterie du support batterie (16), la soulever en appuyant sur le bouton de déverrouillage.



6. Avant de raccorder électriquement la batterie à la tondeuse, vérifier que le témoin d'alimentation de la batterie soit éteint.
7. L'indicateur d'alimentation (représenté par un éclair) ne doit pas être visible sur l'afficheur de la batterie.



8. Raccorder le cordon d'alimentation (17) de la tondeuse au connecteur de la batterie.
9. Visser à fond et vérifier que le cordon soit correctement branché.

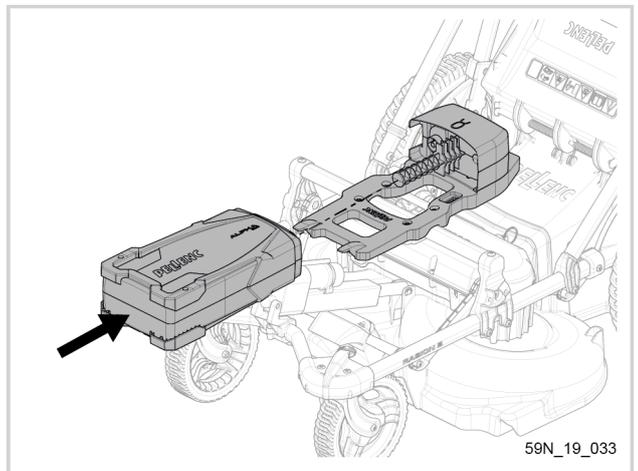


Important

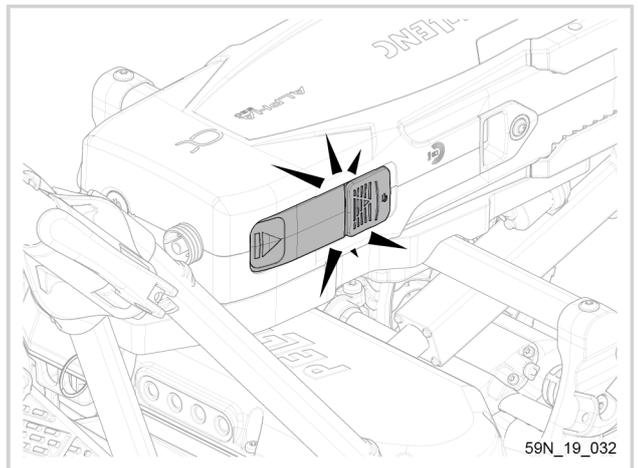
Afin de prolonger la durée de vie du connecteur, il est conseillé de le protéger lorsqu'il est à l'état débranché. Éviter donc de le mettre en contact avec des surfaces abrasives, salissantes, ou de lui faire subir des chocs importants (chutes).

4.5. BATTERIE ALPHA 520: INSTALLATION ET BRANCHEMENT

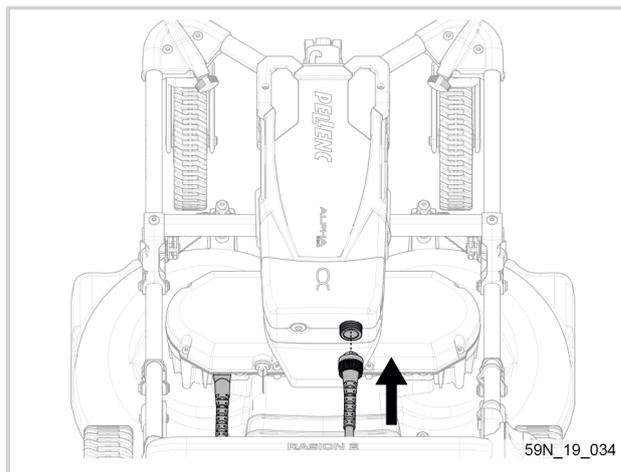
1. Installer le support adéquat, voir 4.3. Installation d'un support batterie, page 15.
2. Vérifier l'autonomie de la batterie avant utilisation. Le cas échéant, recharger la batterie à l'aide du chargeur fourni avec la batterie.
3. Glisser la batterie sur le guide du support batterie.



4. Avancer la batterie sur le guide jusqu'à ce que le clip de verrouillage retienne la batterie.
5. Vérifier que la batterie soit complètement bloquée sur le support grâce au verrou de sécurité de la batterie.



6. Brancher ensuite l'extrémité du câble de la tondeuse à la batterie en prenant soin d'aligner les détrompeurs ensemble.
7. Visser à fond et vérifier que le cordon soit correctement branché.



Important

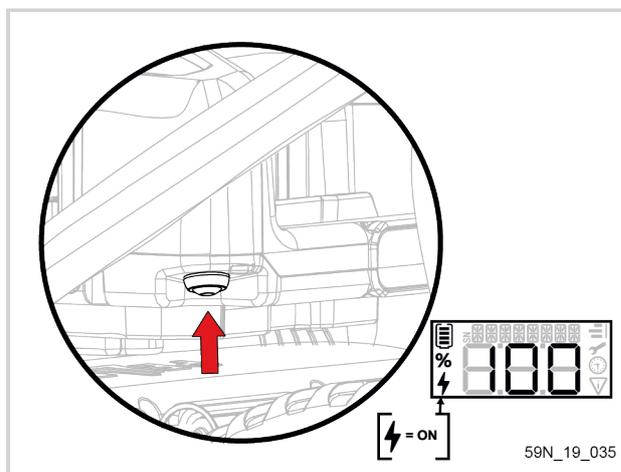
Afin de prolonger la durée de vie du connecteur, il est conseillé de le protéger lorsqu'il est à l'état débranché. Éviter donc de le mettre en contact avec des surfaces abrasives, salissantes, ou de lui faire subir des chocs importants (chutes).

5. UTILISATION

5.1. ALLUMER / ÉTEINDRE LA BATTERIE

Batterie 750 / 1200 / 1500 :

- Allumer la batterie en appuyant sur le bouton poussoir bas ou haut (icône d'alimentation batterie présent).

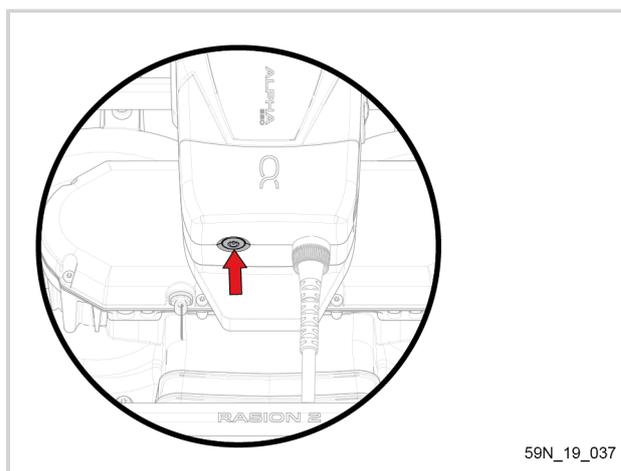


Batterie Alpha 520 :

- Allumer la batterie en appuyant sur le bouton poussoir de support batterie Alpha 520.

Note

A la mise sous tension de la batterie, les 8 LED du boîtier de commande s'allument les unes après les autres. Attendre que les LED cessent de défiler pour continuer.



5.2. LES RÉGLAGES

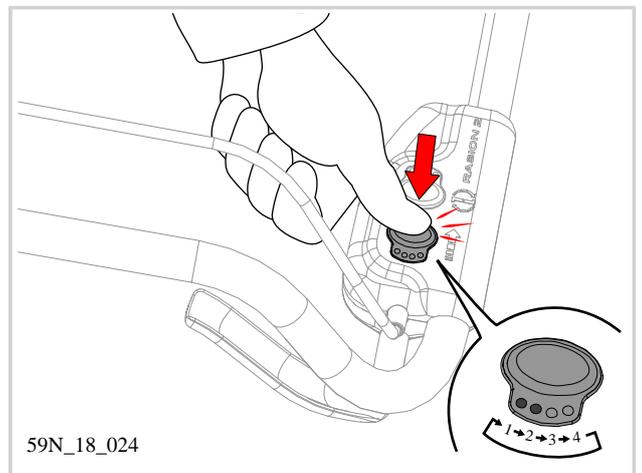
5.2.1. RÉGLAGE DE LA VITESSE D'AVANCEMENT

Cette tondeuse est une tondeuse autotractée. En actionnant la gâchette d'avancement (5), les moteurs entraînent les roues arrière et la tondeuse avance seule. il ne reste alors plus qu'à la guider. Sa motricité révolutionnaire assure une aide non négligeable pour tondre sans effort les jardins en pente ou en dévers.

En marche avant, la tondeuse peut se déplacer entre 2 et 5 km/h. La vitesse d'avancement peut être contrôlée en appuyant à plusieurs reprises sur le bouton de sélection de vitesse d'avancement (4) qui permet de basculer de la vitesse 1 à la vitesse 2, puis 3 et 4. Elle peut-être modifiée à tout moment, avant ou après avoir démarré le moteur de la tondeuse. Les quatre voyants situés en dessous de ce bouton permettent de connaître la vitesse d'avancement sélectionnée.

En marche arrière, la tondeuse ne peut se déplacer qu'à la vitesse 1 (2Km/h).

- Appuyer plusieurs fois sur le bouton (4) pour passer de la vitesse 1 à la vitesse 2, puis 3, 4 et à nouveau 1 :
 - 1 LED allumée = vitesse 1 (2 km/h),
 - 2 LED allumées = vitesse 2 (3 km/h),
 - 3 LED allumées = vitesse 3 (4 km/h),
 - 4 LED allumées = vitesse 4 (5 km/h).



59N_18_024

5.2.2. MODIFIER LA VITESSE DE ROTATION DES LAMES DE COUPE

En fonction de la densité de l'herbe à couper, il peut-être nécessaire d'avoir à augmenter la vitesse de rotation des lames pour continuer à obtenir une coupe franche et nette.

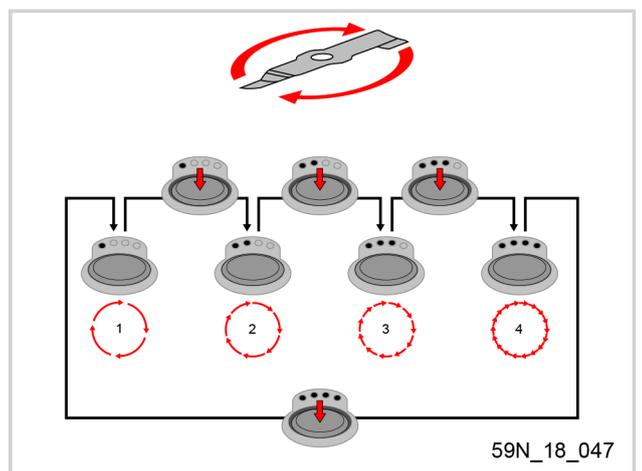
5.2.2.1. VITESSE DE ROTATION MANUELLE

Les quatre voyants situés au dessus du bouton de sélection de vitesse de rotation des lames de coupe (2) permettent de connaître la vitesse de rotation des lames : 1, 2, 3 ou 4. La vitesse de rotation des lames peut être modifiée à tout moment, avant ou après avoir démarré le moteur de la tondeuse.

- Appuyer sur le bouton (2) pour basculer entre les vitesses de rotation 1, 2, 3, ou 4 :
 - 1 LED allumée = vitesse 1 (3000 tr/min),
 - 2 LED allumées = vitesse 2 (3666 tr/min),
 - 3 LED allumées = vitesse 3 (4333 tr/min),
 - 4 LED allumées = vitesse 4 (5000 tr/min).

Note

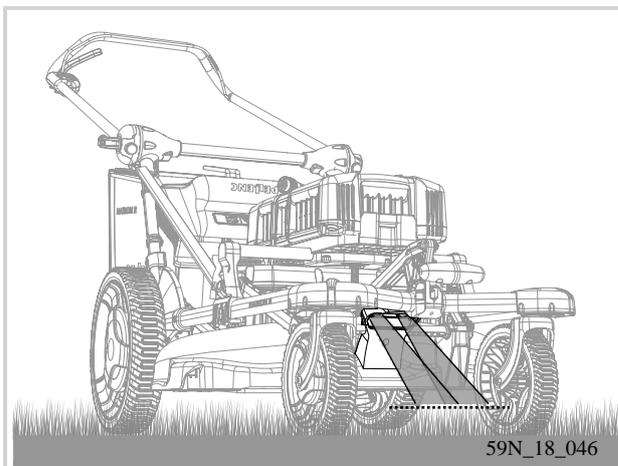
Lorsque la vitesse 4 est atteinte, un appui supplémentaire sur le bouton (2) repositionne la vitesse de rotation des lames sur la vitesse 1.



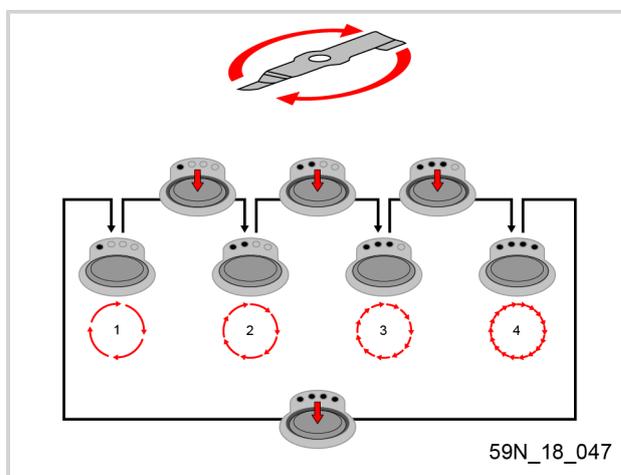
59N_18_047

5.2.2.2. VITESSE DE ROTATION AUTOMATIQUE (EN OPTION)

Le capteur de densité (14) situé à l'avant de la tondeuse permet de réguler la vitesse de rotation des lames de coupe qui varie automatiquement entre 3000 et 5000 tr/min en fonction de la densité et de la hauteur d'herbe.



- Appuyer sur le bouton (2) jusqu'à ce que la LED de couleur verte soit allumée pour activer la vitesse de rotation automatique.
 - 1 LED allumée = vitesse auto-régulée (de 3000 à 5000 tr/min),
 - 2 LED allumées = vitesse 2 (3000 tr/min),
 - 3 LED allumées = vitesse 3 (4000 tr/min),
 - 4 LED allumées = vitesse 4 (5000 tr/min).

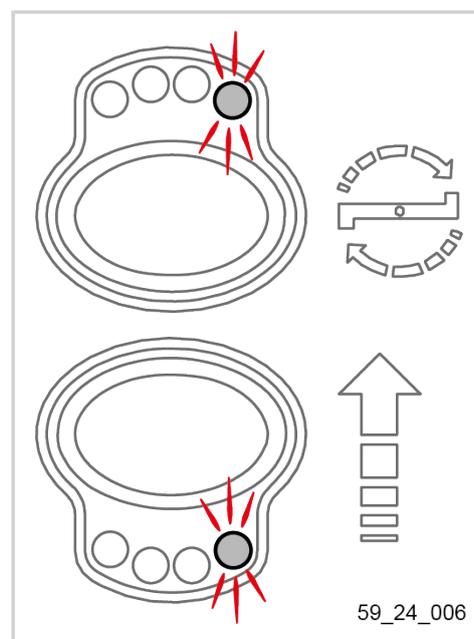


Lorsque le capteur optique est obstrué par de la saleté, l'analyse de la densité et de la hauteur d'herbe à couper n'est plus possible. La tondeuse arrête alors la rotation des lames de coupe et affiche un code erreur lumineux clignotant sur le boîtier de commandes.

- Nettoyer le capteur de densité (14), voir 6.2.5. Nettoyage du capteur optique, page 34.

OU

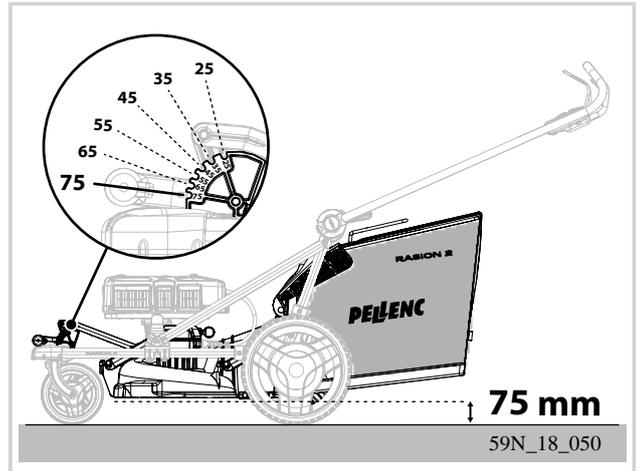
- Basculer en mode manuel pour poursuivre la tonte, voir 5.2.2.1. Vitesse de rotation manuelle, page 19 et nettoyer le capteur de densité (14) ultérieurement.



5.2.3. RÉGLER LA HAUTEUR DE COUPE

Le réglage de la hauteur de coupe se fait par l'intermédiaire de la poignée hauteur de coupe (15) qui permet de sélectionner jusqu'à 6 hauteurs de coupe différentes, allant de 75 mm pour la hauteur de tonte la plus haute jusqu'à 25 mm pour la plus basse.

1. Maintenir fermement la poignée de réglage hauteur de coupe (15) tout en appuyant simultanément sur les 2 boutons pour la libérer de sa position.
2. Maintenir les boutons enfoncés et basculer la poignée dans une des 6 positions disponibles, allant de 75 mm pour la hauteur de tonte la plus haute jusqu'à 25 mm pour la plus basse.



Important

Ne jamais travailler avec la tondeuse lorsque la poignée de réglage hauteur de coupe (15) est en position "frein de parking/transport".

Dans cette position, le carter de coupe vient se mettre en contact avec les roues arrière qui sont alors bloquées. La tondeuse ne peut donc ni avancer, ni reculer, ni être poussée.

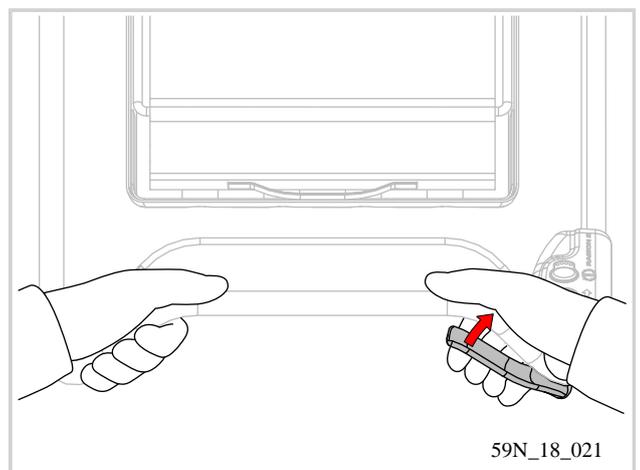
Note

En cas de doute sur le réglage de la hauteur de coupe à choisir, toujours commencer à tondre avec la hauteur de coupe la plus haute. Examiner le résultat obtenu sur une petite surface puis, si nécessaire, ajuster à nouveau la hauteur de coupe en veillant à ne jamais couper plus d'1/3 de la hauteur de l'herbe.

5.3. LES COMMANDES

5.3.1. SE DIRIGER EN AVANT

- Actionner la gâchette d'avancement (5) et la maintenir enfoncée pour faire avancer la tondeuse.

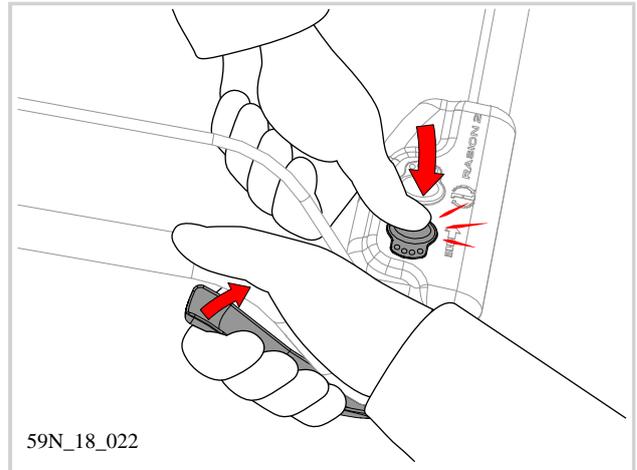


Note

L'accélération de la tondeuse est proportionnelle à la pression exercée sur la gâchette d'avancement (5). Elle varie entre 2km/h et la vitesse sélectionnée.

5.3.2. SE DIRIGER EN ARRIÈRE

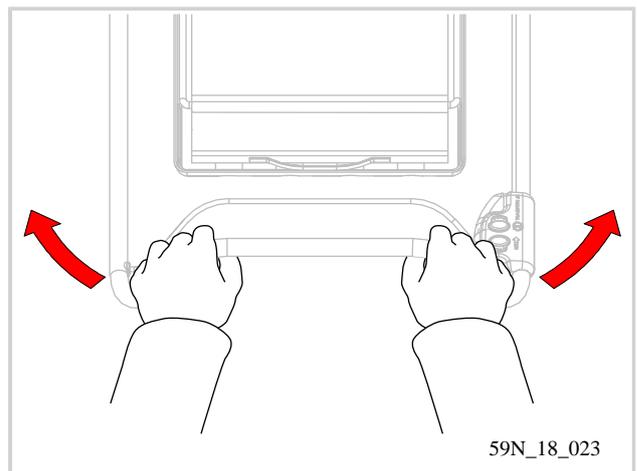
1. D'une main, appuyer sur le bouton de sélection vitesse d'avancement (4) et le maintenir enfoncé.
2. De l'autre main, actionner la gâchette d'avancement (5) et la maintenir enfoncée.
3. Relâcher le bouton de sélection vitesse d'avancement (4). La tondeuse recule.



5.3.3. SE DIRIGER SUR LES CÔTÉS

Cette action est manuelle.

- Diriger la tondeuse vers la droite ou vers la gauche pour tourner vers la direction désirée.



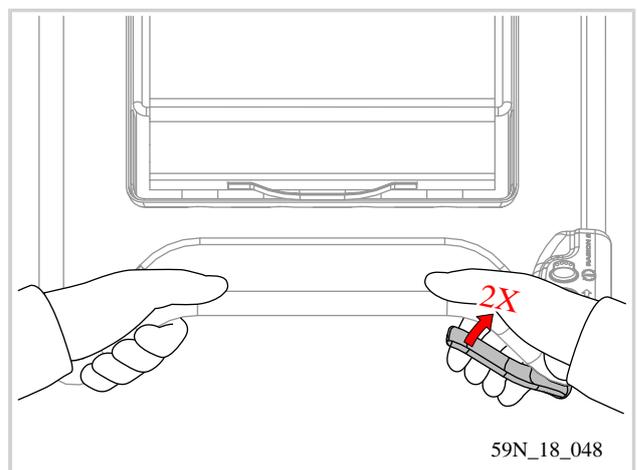
5.3.4. UTILISER LA FONCTION BOOST AVANCEMENT

La fonction Boost permet à la tondeuse d'accélérer à sa vitesse maxi de 5km/h.

- Lorsque les lames de coupe et les roues sont à l'arrêt uniquement, appuyer 2x sur la gâchette d'avancement (5) dans un laps de temps très court et la maintenir enfoncée après la deuxième pression pour activer la fonction Boost.

Note

La tondeuse accélère alors à sa vitesse maxi de 5km/h tant que la gâchette d'avancement est maintenue enfoncée. Dès relâchement de la gâchette d'avancement, la tondeuse cesse d'avancer.

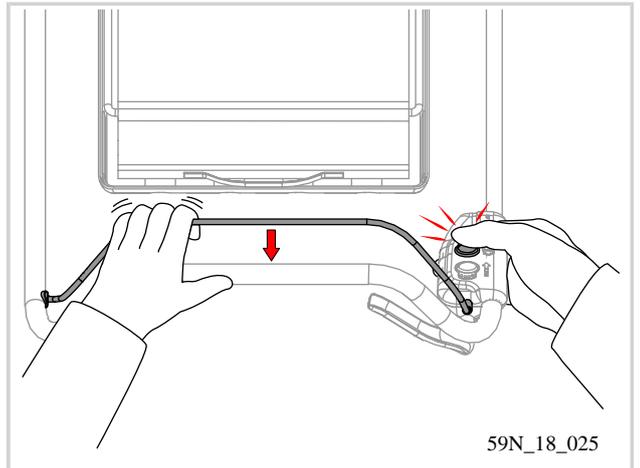


5.3.5. ACTIVER LA ROTATION DES LAMES DE COUPE

**Attention**

Pour éviter les accidents, toujours maintenir les quatre roues de la tondeuse au sol. Ne pas courir en poussant la tondeuse. Redoubler de prudence lors de la tonte sur terrains accidentés et irréguliers et lorsque le bac est presque plein.

1. D'une main, appuyer sur le bouton de sélection de vitesse de rotation des lames de coupe (2) et le maintenir enfoncé.
2. De l'autre main, tirer la tringle Marche/Arrêt des lames (6).
3. Relâcher le bouton de sélection de vitesse de rotation des lames de coupe (2). Les lames de coupe se mettent en route.
4. La rotation des lames de coupe est active tant que la tringle est maintenue.

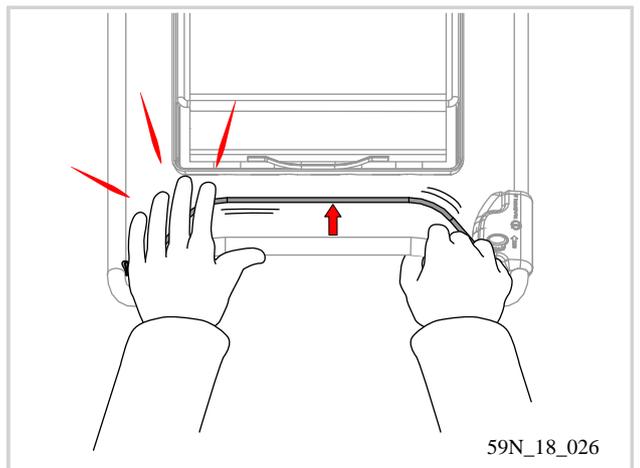


5.3.6. ARRÊTER LA ROTATION DES LAMES DE COUPE

**Attention**

Dès que l'utilisateur s'éloigne de la tondeuse pour un long moment ou ne l'utilise plus, toujours :

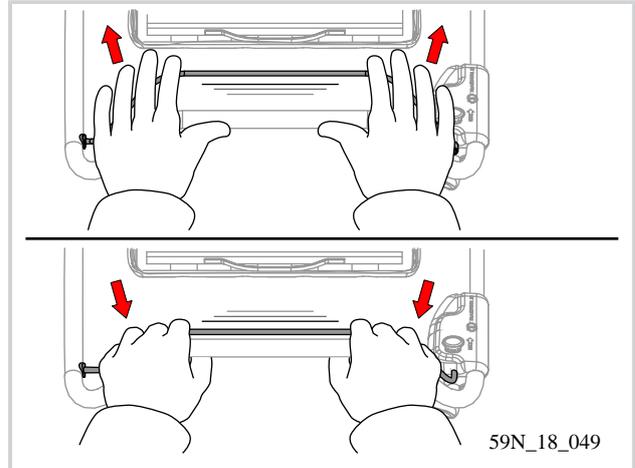
- éteindre, débrancher et enlever la batterie de son support,
 - retirer la clé de sécurité.
- Relâcher la tringle Marche/Arrêt des lames (6) pour arrêter la rotation des lames de coupe.



5.3.7. UTILISER LA FONCTION BOOST

La fonction Boost permet aux lames de coupe d'accélérer à leur vitesse maxi de 5000 tr/min pendant 2,5 secondes et de revenir ensuite à leur vitesse programmée.

- Relâcher et actionner la tringle Marche/Arrêt des lames (6) dans un laps de temps très court pour activer la fonction Boost.

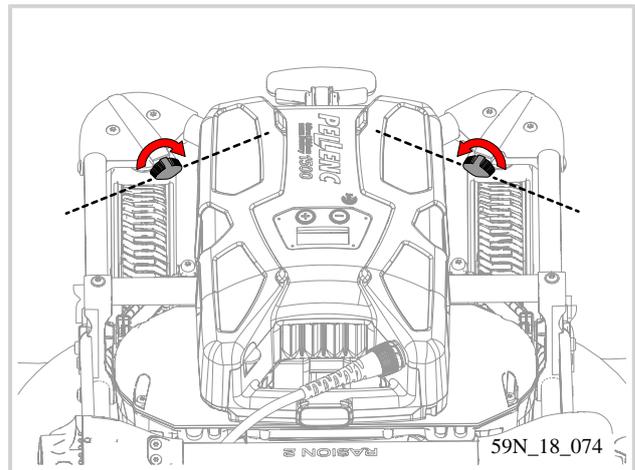


5.3.8. VERROUILLER / DÉVERROUILLER LES ROUES AVANT

- Pour verrouiller la rotation des roues avant, tourner à l'horizontale les 2 pions en face de chaque roue.

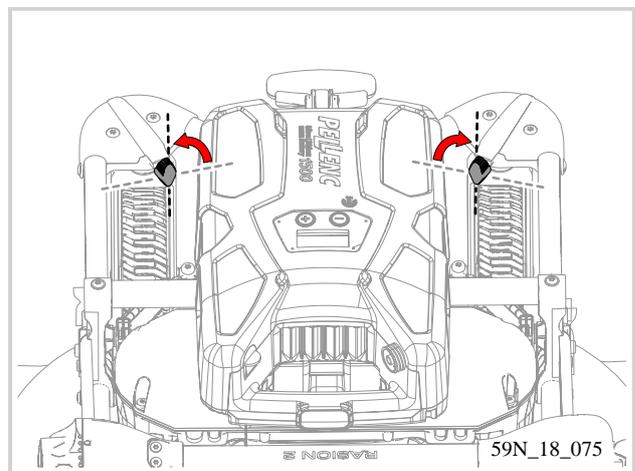
Dans cette position, les roues avant restent droites et la tondeuse n'avance que de manière rectiligne. Un changement volontaire de direction vers la droite ou vers la gauche permet néanmoins de déloger les roues de cette contrainte qui deviennent alors libres en rotation.

Lorsque les roues avant se retrouvent en position droite, elles se verrouillent à nouveau en direction rectiligne.



- Pour libérer la rotation des roues avant, tourner à la verticale les 2 pions en face de chaque roue.

Dans cette position, les roues avant sont libres et la tondeuse peut être dirigée dans n'importe quelle direction sans contrainte.



5.3.9. FREIN DE PARKING/TRANSPORT

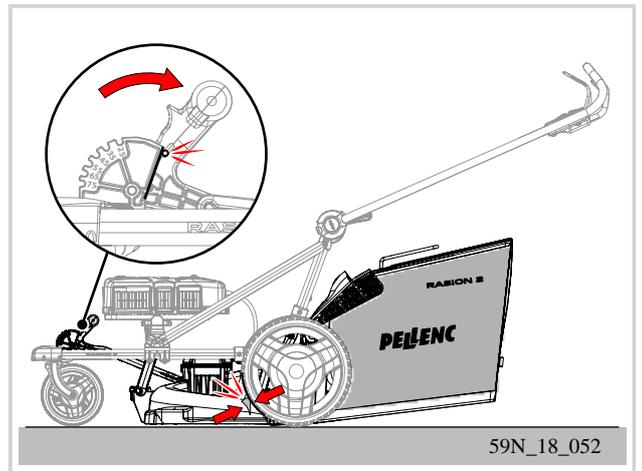
Lorsque la tondeuse se trouve à l'arrêt et que les lames de coupe ne tournent pas, basculer la poignée de réglage de hauteur de coupe (15) en mode "frein de parking/transport" permet de sécuriser la tondeuse sur un terrain en pente ou en dévers. Dans cette position, le carter de coupe vient se mettre en contact avec les roues arrière qui sont alors bloquées. La tondeuse ne peut donc ni avancer, ni reculer, ni être poussée.



Attention

Toujours s'assurer que les lames de coupe et les roues sont arrêtées avant d'activer le frein.

- Maintenir fermement la poignée de réglage de hauteur de coupe (15) tout en appuyant simultanément sur les 2 boutons pour la libérer de sa position et basculer la poignée au-delà de la position 25mm.



Note

Lorsque le frein est activé, les lames de coupe et les roues sont désactivés.

5.4. ANTIDÉMARRAGE

5.4.1. CLÉ DE SÉCURITÉ

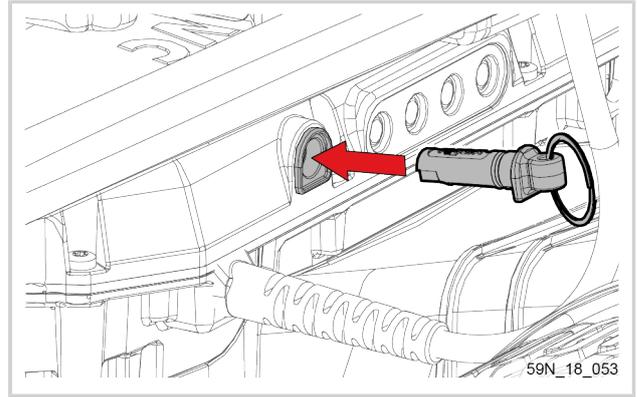
La tondeuse est équipée d'un dispositif antidémarrage à clé empêchant la mise en route du moteur si celle-ci n'est pas introduite dans le logement qui lui est réservé. Ce système permet de limiter à la fois les risques d'accident et les vols.



Attention

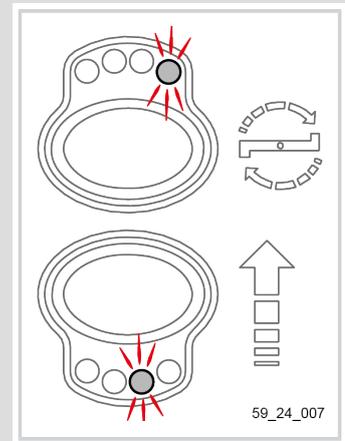
Toujours retirer la clé de démarrage de son logement lorsque le travail est terminé. Garder la clé sur soi ou à l'abri, dans un endroit sécurisé et non accessible pour les personnes non habilitées à utiliser la tondeuse à gazon.

- Insérer la clé de sécurité (10) dans le logement (11).



Note

Dans le cas où la clé de démarrage n'est pas insérée, le code erreur lumineux clignotant suivant apparait.



Note

Si la clé est arrachée ou non détectée, la tondeuse s'arrête immédiatement de fonctionner. Pour remettre la tondeuse en route, éteindre la batterie, insérer la clé de sécurité dans son logement et rallumer la batterie. La tondeuse sera à nouveau prête à fonctionner.

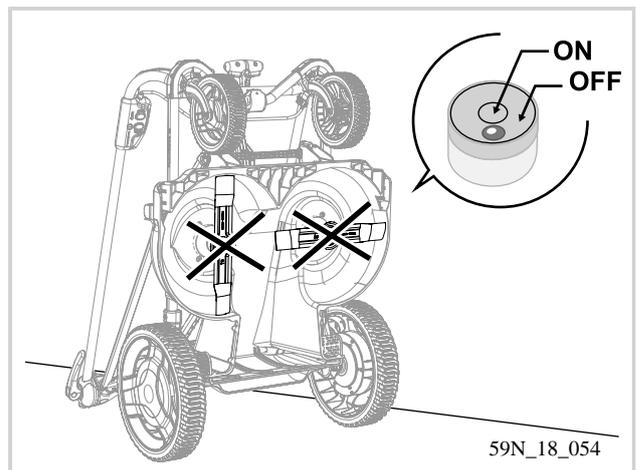
5.4.2. INCLINOMÈTRE

La tondeuse est équipée d'un inclinomètre qui empêche la mise en route du moteur lorsque la tondeuse est fortement inclinée ou retournée.

Par mesure de sécurité, il est impossible de mettre en route les lames de coupe lorsque la tondeuse se trouve à la verticale :

- pour le nettoyage,
- pour le débouffage,
- pour le changement de pièces d'usures.

Si la batterie est en marche, un "bip" interrompu est émis pour indiquer que la tondeuse est en position de danger avec la batterie active.



Important

Si le terrain à tondre est à forte pente, il se peut que l'inclinaison de la tondeuse soit trop importante et que le moteur ne démarre pas à cause de ce dispositif de sécurité.

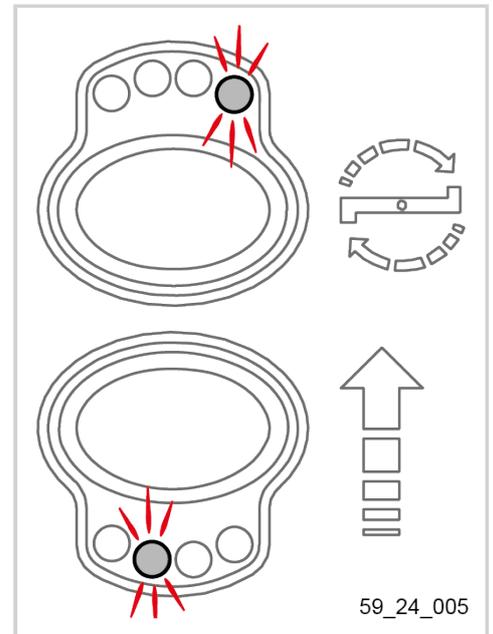
Tant que la tondeuse ne se trouve pas sur un sol plat (pente < 20°), un code erreur lumineux clignotant apparait sur le boîtier de commandes correspondant à la mise en sécurité de la tondeuse.

Code erreur lumineux clignotant de mise en sécurité antidémarrage :



Attention

Si les lames de coupe sont déjà en fonctionnement, une mise à la verticale ou un retournement n'arrêtera pas les lames de coupe.



59_24_005

5.5. CONSEILS D'UTILISATION

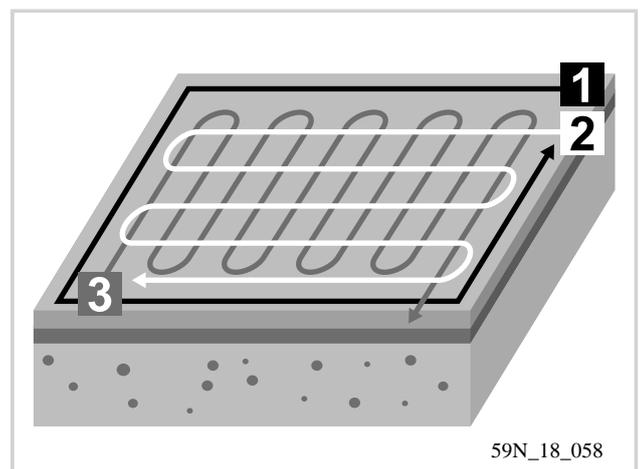
Pour tondre la pelouse, il faut suivre une certaine méthode afin d'avoir un meilleur résultat et gagner en temps. Par conséquent, la tonte se fait à partir des côtés vers le centre. La tonte suit alors une forme transversale. Le sens de coupe de la pelouse doit être diversifié afin que la hauteur de l'herbe soit égale. Il est cependant conseillé de redoubler de prudence pour tondre des pelouses situées sur des terrains en pente pour éviter le basculement de la tondeuse. Après la tonte, le reste d'herbe tondue doit obligatoirement être ramassé s'il n'a pas été finement broyé. Dans le cas contraire, ces résidus peuvent asphyxier la pelouse et l'empêcher ainsi d'avoir sa couleur verte.

5.5.1. MÉTHODE DE TONTE

1. Dégager les bords du terrain, si possible à la tondeuse, sinon à l'aide d'une débroussailleuse.
2. Tondre en effectuant des allers et retours transversaux, d'abord dans le sens de la longueur.
3. Changer de sens transversal en tondant ensuite dans le sens de la largeur.

Note

Penser à croiser légèrement sur le passage précédent pour atténuer les marques de tonte et obtenir une pelouse uniforme.

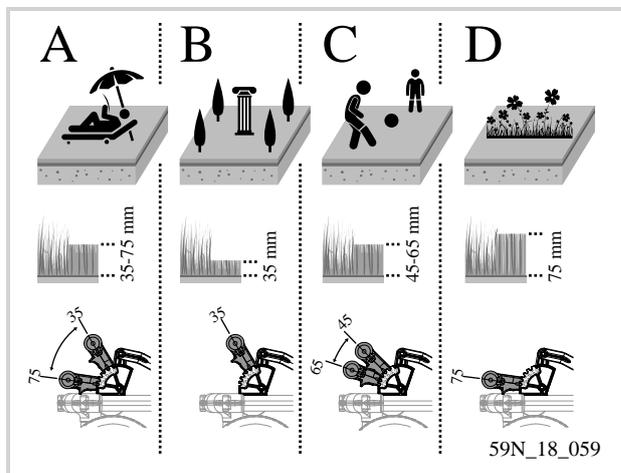


59N_18_058

5.5.2. HAUTEUR DE COUPE

La hauteur de coupe dépend à la fois du type de pelouse qui a été semée et de l'aspect esthétique que l'on souhaite obtenir :

- A. Pour un gazon détente, (jardin familial), tondre à une hauteur de 35 à 75 mm.
- B. Pour un gazon d'ornement, (jardins de ville et de collectivités) tondre à une hauteur de 35 mm.
- C. Pour un gazon de sport, (stades, terrains de golf, zones de jeux), tondre à une hauteur de 45 à 65 mm.
- D. Pour un gazon type prairie, tondre à une hauteur de 75 mm.



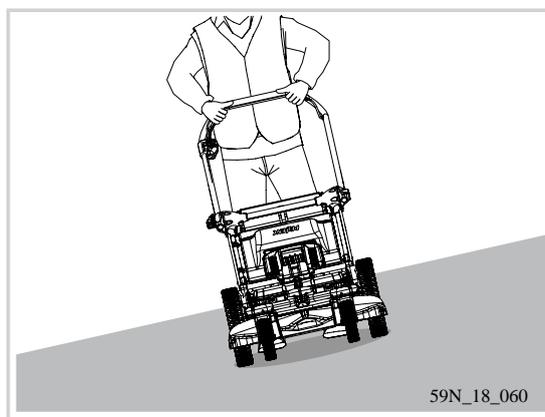
Note

- Ne pas couper plus d'1/3 de la hauteur de l'herbe à chaque tonte.
- Tondre ras implique de tondre plus souvent.
- Tondre haut permet au gazon de s'enraciner plus profondément.

5.5.3. PENTES

Même si elles sont de plus en plus sécurisées, les tondeuses à gazon restent des machines dangereuses, c'est pourquoi il est préférable de tondre transversalement plutôt que de haut en bas pour les terrains en pente afin de ne pas risquer de basculer.

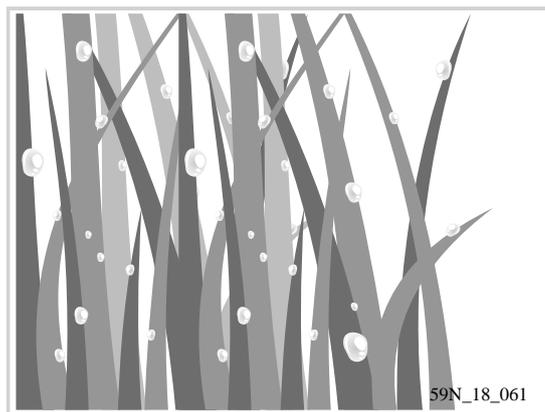
Redoubler de prudence si la pelouse est glissante afin de ne pas perdre le contrôle de la tondeuse et risquer de se blesser.



5.5.4. SOLS HUMIDES

Tondre lorsque l'herbe est humide peut faire forcer et caler la tondeuse par bourrage dans le carter de coupe. Avant d'aller travailler le matin, il est donc préférable d'attendre que la zone à tondre soit complètement sèche pour éviter de détériorer la tondeuse.

Tondre de préférence par temps sec. La qualité du travail effectué n'en sera que plus efficace, plus rapide, plus économe en énergie et moins contraignant pour la tondeuse.



5.5.5. TONTE AVEC RAMASSAGE

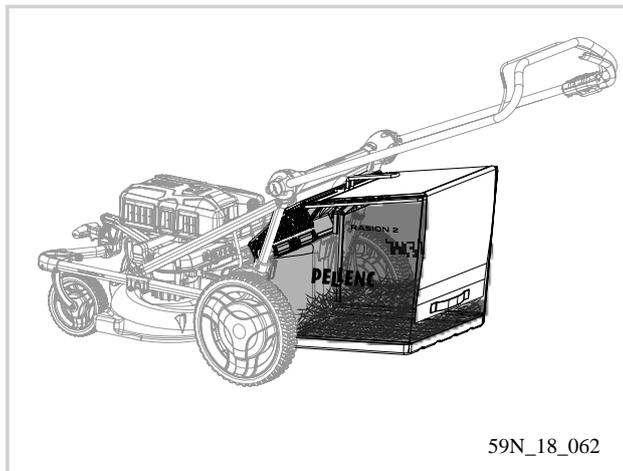
L'utilisation du bac de ramassage permet d'avoir un gazon propre rapidement, sans avoir à faire un deuxième passage au râteau pour ramasser l'herbe coupée au sol.

Le bac s'installe et se retire très facilement, sans outil, grâce à sa poignées.

Pour ce type de tonte, utiliser des lames Rasion ramassage ou des lames Rasion aspiration, voir 9. Accessoires et consommables, page 41.

Note

Effectuer une tonte avec ramassage permet d'obtenir une pelouse nette et propre. Le risque de maladie du gazon est plus faible car les déchets ne se dégradent pas directement sur le sol.



59N_18_062

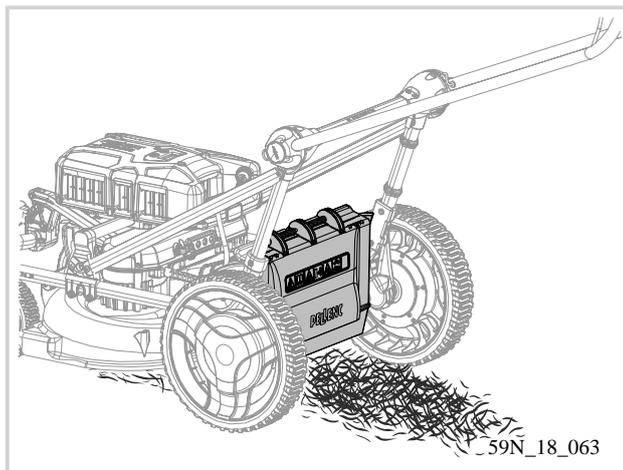
5.5.6. TONTE SANS RAMASSAGE

Cette tonte convient pour les gazons de type prairie où l'herbe est haute et irrégulière.

Ce type de tonte permet de s'affranchir du vidage du bac de ramassage.

Pour ce type de tonte, il est recommandé d'utiliser des lames Rasion universel et le kit Mulching, voir 9. Accessoires et consommables, page 41.

Pour la mise en place du kit Mulching, se référer à la notice de montage (référence 131334) fournie avec le kit.



59N_18_063

Note

Il suffit d'enlever le bac de ramassage pour que l'herbe coupée soit éjectée à l'arrière de la tondeuse.

5.5.7. DÉCHETS DE TONTE

5.5.7.1. LES LAISSER SUR PLACE

Pour un gazon d'agrément, il est possible de laisser les restes de tonte sur place lorsque la tonte est régulière, car la hauteur de coupe sera réduite et le gazon finement coupé.

Note

La partie coupée ne doit toutefois pas excéder 2-3 cm !

5.5.7.2. LES COMPOSTER

L'herbe coupée peut être compostée, seule ou en mélange avec d'autres déchets du jardin et de la cuisine. Attention toutefois de ne jamais mettre plus de 5 cm de gazon frais dans un composteur car cette matière est très riche en azote, ce qui dégage de la chaleur et des mauvaises odeurs.

Note

Si les volumes à composter sont trop importants, laisser sécher les restes de tonte une journée au soleil en les étalant au sol afin d'accélérer le processus de décomposition et empêcher le dégagement de mauvaises odeurs.

5.5.7.3. LES UTILISER COMME PAILLAGE

Les déchets de tonte peuvent aussi être utilisés comme paillage. Épandre sur 2 à 3 cm d'épaisseur les déchets de tonte au pied des cultures de légume (tomates, aubergines, haricots...), sur la terre nue de vos massifs, ou encore au pied des arbres et arbustes par exemple.

Note

Ce "paillage" limitera l'évaporation pendant les périodes sèches et économisera l'arrosage

5.5.7.4. LES TRANSFORMER EN CENDRES

Il est également possible de brûler ces déchets afin d'en récupérer les cendres qui sont très riches en potasse. Elles peuvent ainsi être utilisées autour des massifs ou étalées dans votre gazon.

Note

Règlementation française concernant le brûlage des déchets verts

Une circulaire a été adressée aux préfets le 18 novembre 2011 rappelant les bases juridiques relatives à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts. Elle concerne à la fois les particuliers et les professionnels d'espaces verts qui sont tenus d'éliminer leurs déchets verts par broyage sur place, par apport en déchetterie ou par valorisation directe.

Seul le préfet peut autoriser une dérogation à cette règle sur proposition de l'autorité sanitaire et après avis du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (Coderst)

6. ENTRETIEN

6.1. PÉRIODICITÉ D'ENTRETIEN

Éléments concernés	Opérations	Fréquence				Difficulté	Notes
		Avant chaque utilisation	Après chaque utilisation	Toutes les 50 heures	En cas de besoin		
Aspect général	Contrôle visuel	X	X			1	
	Nettoyage			X		1	
Poignées / Gâchettes	Fonctionnement	X				1	
Visserie (hors lames)	Serrage			X		1	
Carter de coupe	Nettoyage		X			1	Vérifier qu'aucun déchet n'encombre le carter de coupe ni ne gêne la rotation des lames
	Visserie des lames	X				1	Vérifier le serrage de l'écrou qui maintient chaque lame de coupe à l'aide d'une clé dynamométrique (35N.m)
	Affûtage				X	2	Vérifier que les lames de coupe ne soient pas émoussés ou abimés
	Ajustement	X				1	Vérifier que les lames de coupe soient perpendiculaires
Batterie	Se référer à la notice d'utilisation de la batterie						

6.2. CONSEILS UTILES POUR UN ENTRETIEN SANS DANGER

L'entretien des différents éléments de la tondeuse est important, il garantira sa longévité et son utilisation



Attention

Toujours déconnecter la tondeuse de la batterie avant d'intervenir sur les lames de coupe.
Toujours éteindre et retirer la batterie avant de nettoyer la tondeuse.
Toujours utiliser des produits certifiés conforme pour cette tondeuse.
En cas de problème, se renseigner auprès du distributeur agréé.

6.2.1. LAMES DE COUPE

Les lames de coupe assurent une coupe franche de l'herbe. Une tonte de qualité, c'est une lame qui tranche nettement le brin d'herbe sans l'arracher ni le broyer. Une lame tordue, usée ou perforée doit être changée.



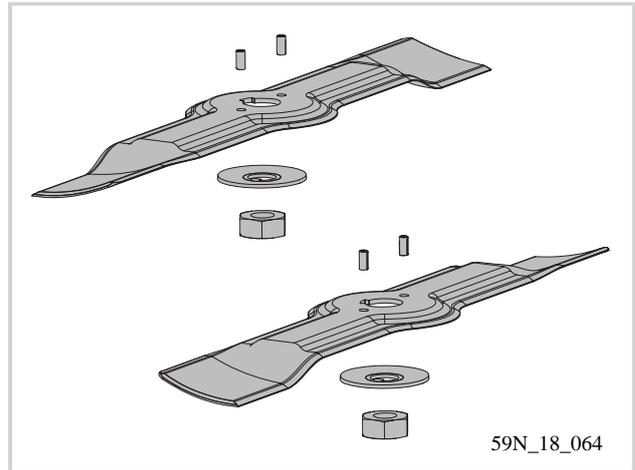
Attention

Toujours déconnecter la tondeuse de la batterie avant d'intervenir sur les lames.

Ces pièces doivent être changées à titre préventif ou au minimum tous les ans :

Ces pièces doivent être changées à titre préventif ou au minimum tous les ans :

- Kit entretien lames Rasion ramassage (voir 9. Accessoires et consommables, page 41).
OU
- Kit entretien lames Rasion aspiration (voir 9. Accessoires et consommables, page 41).
OU
- Kit entretien lames Rasion universel (voir 9. Accessoires et consommables, page 41).

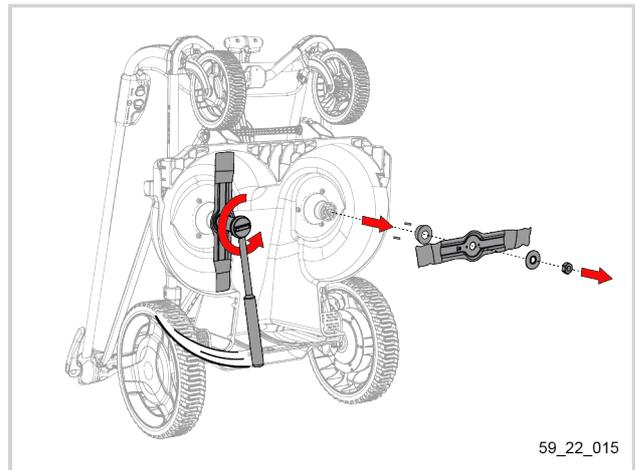


Contrôle des lames de coupe et des goupilles

Important

Pour votre sécurité, le contrôle des lames de coupe et goupilles doit être effectué immédiatement après un choc.

1. Incliner la tondeuse à la verticale. Si les lames de coupes ne sont pas perpendiculaires entre elles, c'est que les goupilles de maintien sont probablement cassées.
2. Dans ce cas, la tondeuse ne doit plus être utilisée pour couper l'herbe et le changement des goupilles doit être effectué avant la prochaine utilisation.
3. Avant de changer les goupilles de maintien, vérifier l'état d'usure des lames de coupe qui pourront être remplacées par la même occasion.



Remplacement des lames

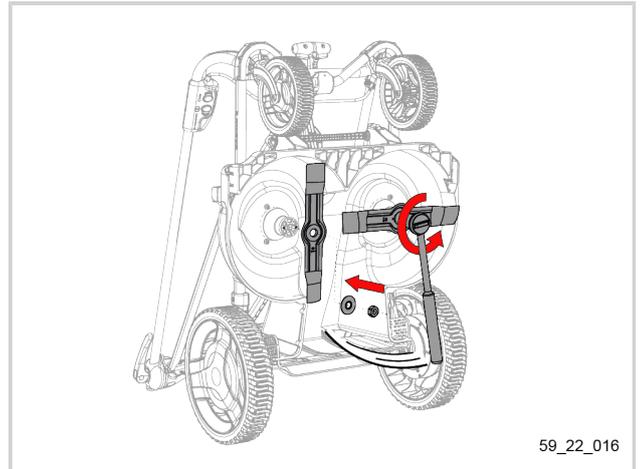
En cas de vibration excessive, remplacer les lames.

1. Dévisser puis enlever dans l'ordre l'écrou de 19, la rondelle ressort et la lame de coupe.

Note

Le sens de desserrage est toujours inverse aux flèches gravées sur la lame de coupe.

2. Remplacer les goupilles usagées par des goupilles neuves si nécessaire.
3. Affûter la lame à la lime douce en respectant le biseau, en ne limant que dans un sens, depuis l'intérieur de lame vers l'extérieur, en un ou deux passages.
4. Vérifier que la lame soit bien équilibrée.
5. Remonter la lame en respectant le sens du montage avec un couple de serrage de 35 Nm.



59_22_016

6.2.2. NETTOYAGE DU CARTER



Attention

Toujours déconnecter la tondeuse de la batterie avant d'intervenir sur les lames de coupe.

Toujours porter des gants pour protéger mains et poignets qui vont côtoyer les lames de coupe de la tondeuse ! Risques de coupure.

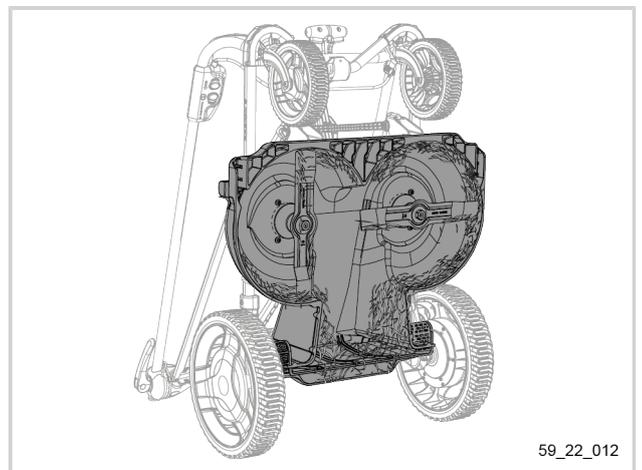


Avertissement

Ne jamais utiliser de savon ou de solvant (Trichloréthylène, White-spirit, essence, etc) pour nettoyer la tondeuse.

Effectuer un nettoyage intérieur et extérieur du carter après chaque séance de tonte :

1. Basculer la tondeuse à la verticale.
2. Gratter l'herbe collée à l'intérieur du carter avec un outil en bois ou en plastique en faisant attention de ne pas rayer le carter.
3. Nettoyer le reste des résidus de tonte à l'aide d'un chiffon humide imbibé d'eau.



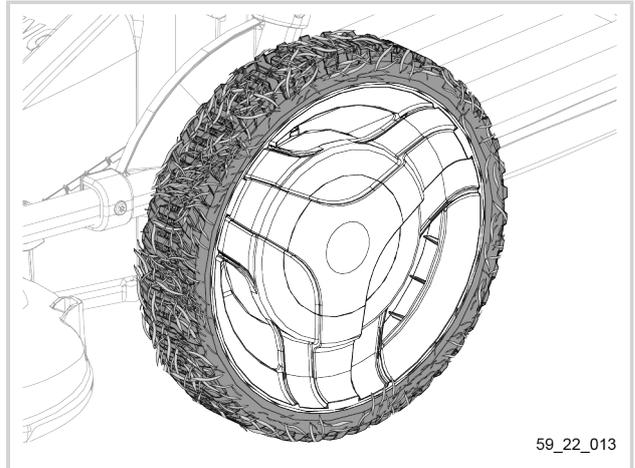
59_22_012

6.2.3. NETTOYAGE DES ROUES

Les roues de la tondeuse sont particulièrement soumises à l'encrassement. Les brins d'herbe, de poussières et de résidus de tonte viennent se coller aux bandages extérieurs des roues et réduisent l'adhérence de la machine.

Effectuer un nettoyage des roues après chaque séance de tonte :

- Décoller les particules agglomérées sur les roues à l'aide d'un chiffon humide imbibé d'eau.



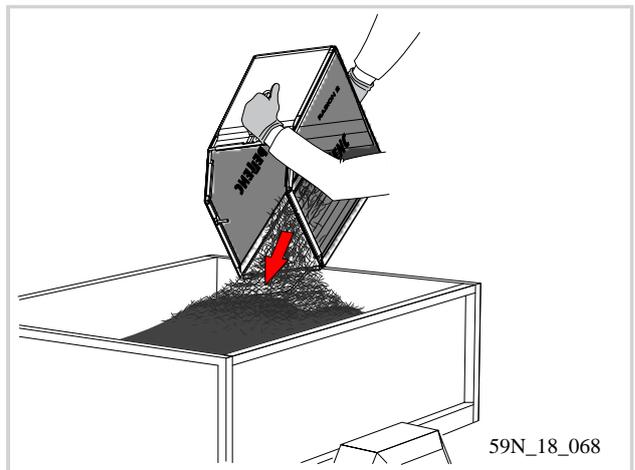
59_22_013

6.2.4. BAC DE RAMASSAGE

Le bon remplissage du bac est assuré par l'air brassé par la lame qui entraîne l'herbe dans le bac et s'échappe ensuite par ces aérations.

Durant la tonte :

1. Vider régulièrement le bac de ramassage.
2. S'assurer que le tissu du bac de ramassage soit aéré et propre.



59N_18_068

Après utilisation :

1. Déposer le bac de ramassage de la tondeuse.
2. Nettoyer entièrement le bac de ramassage au jet.
3. Sécher naturellement le bac de ramassage en le retournant dans un endroit ensoleillé afin de tuer les germes éventuels de champignons et de maladies cryptogamiques.

6.2.5. NETTOYAGE DU CAPTEUR OPTIQUE



Avertissement

Ne jamais utiliser ni le jet d'eau, ni de solvant !

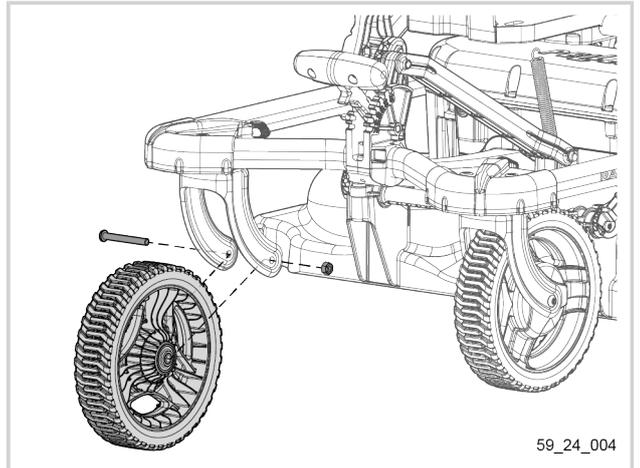
1. Éteindre la batterie.
2. Nettoyer le capteur optique à l'aide d'un chiffon humide imbibé d'eau.
3. Rallumer la batterie.

6.3. REMPLACEMENT DES PIÈCES D'USURES

6.3.1. REMPLACEMENT D'UNE ROUE AVANT

Description de la pièce	Référence
KIT ROUE AVANT RASION 2 SEULE	159658

1. Desserrer la vis de maintien de la roue avant à l'aide d'un tournevis Torx de 25 et d'une clé de 10.
2. Déposer la vis et l'écrou.
3. Déposer la roue avant.
4. Vérifier que la roue soit dans le bon sens avant remontage.
5. Positionner la roue dans le support.
6. Positionner la vis (tête orientée vers l'extérieur de la tondeuse)
7. Positionner l'écrou sur la vis.
8. Serrer au couple de 8 N.m la vis à l'aide d'un tournevis dynamométrique, d'un embout Torx de 25 et d'une clé de 10.



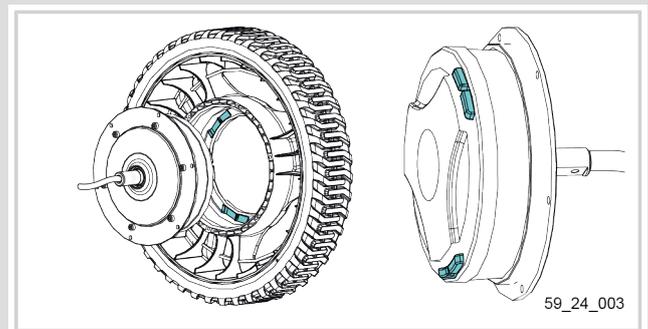
6.3.2. REMPLACEMENT D'UNE ROUE ARRIÈRE

Description de la pièce	Référence
ROUE ARRIERE ASSEMBLEE RASION 2	142130

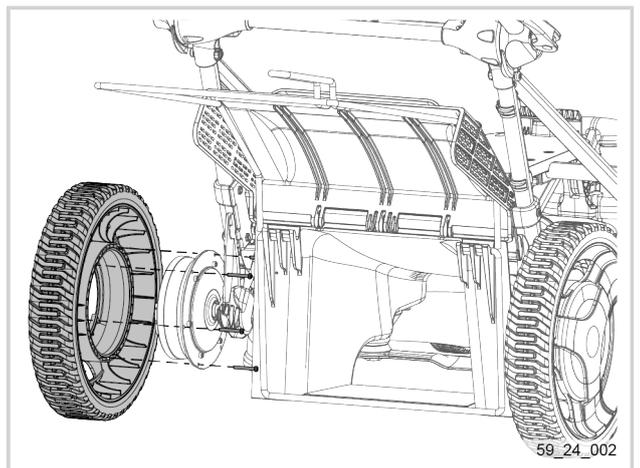
Important

Lors du remontage : positionner impérativement les ergots du moteur dans les emplacements prévus dans la jante.

Faire attention au positionnement des deux joints toriques.

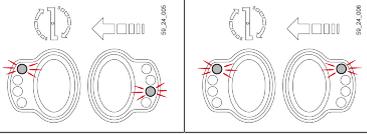


1. Desserrer les 6 vis du maintien du moteur sur la jante à l'aide d'un tournevis Torx de 20.
2. Déposer les 6 vis.
3. Déposer la roue.
4. Positionner la jante sur le moteur de roue.
5. Visser les 6 vis à l'aide d'un embout Torx de 30.
6. Serrer au couple de 2,5 N.m les 6 vis à l'aide d'un tournevis dynamométrique



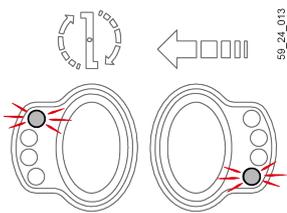
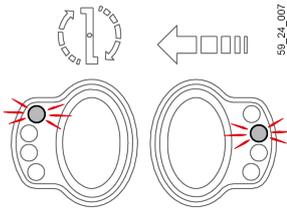
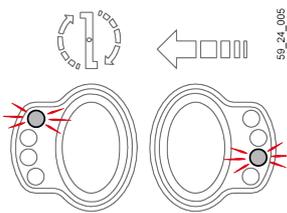
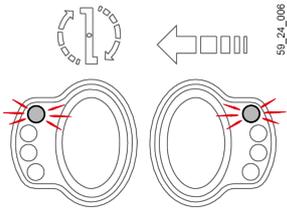
7. INCIDENTS ET DÉPANNAGE

Problème	Vérification	Cause probable	Action possible
La tondeuse ne démarre pas	Les diodes sont éteintes	Batterie éteinte	Allumer la batterie
		Batterie déchargée	Recharger la batterie
	Les diodes sont allumées "fixe"	Mauvaise connexion avec la batterie	Vérifier le câble d'alimentation Vérifier les connexions (outil et batterie). Les nettoyer à l'air comprimé si besoin Répéter la manipulation si besoin
		Batterie non compatible	Changer de batterie
La tondeuse essaye de démarrer mais elle n'y arrive pas	Les diodes sont allumées avec un code erreur lumineux clignotant	Commande défectueuse	<ul style="list-style-type: none"> Éteindre la batterie Débrancher puis rebrancher le câble d'alimentation Redémarrer la batterie
		Sécurité au démarrage	Vérifier que la clé de sécurité soit insérée dans son logement
	Les diodes sont allumées avec un code erreur lumineux clignotant	Carter de coupe bloqué	<ul style="list-style-type: none"> Éteindre la batterie Nettoyer l'intérieur du carter Redémarrer la batterie
		Défaut interne	Contactez votre revendeur agréé
La tondeuse essaye de démarrer mais elle n'y arrive pas	Les diodes sont allumées avec un code erreur lumineux clignotant	Absence de la clé de démarrage	Insérer la clé de sécurité dans son logement
		Mise en sécurité de la tondeuse (antidémarrage)	Déplacer la tondeuse sur une pente ou dévers < 20°
	Les diodes sont allumées avec un code erreur lumineux clignotant	Carter de coupe bloqué	<ul style="list-style-type: none"> Éteindre la batterie Nettoyer l'intérieur du carter Redémarrer la batterie
		Démarrage dans l'herbe trop dense et réglage de hauteur trop bas	Augmenter la hauteur de coupe
La tondeuse essaye de démarrer mais elle n'y arrive pas	Les diodes sont allumées avec un code erreur lumineux clignotant	Bac de ramassage plein	Vider le bac de ramassage

Problème	Vérification	Cause probable	Action possible
La tondeuse fonctionne par intermittence	Les diodes s'allument par intermittence	Les interrupteurs Marche/Arrêt sont défectueux	Contacter votre revendeur agréé
	Les diodes sont toujours allumées	Carter de coupe encrassé	<ul style="list-style-type: none"> Éteindre la batterie Nettoyer l'intérieur du carter Redémarrer la batterie
La tondeuse ne coupe pas l'herbe, ou mal		Câble électrique endommagé	Contacter votre revendeur agréé
		Herbe trop haute	Augmenter la hauteur de coupe
		Carter de coupe bouché	<ul style="list-style-type: none"> Éteindre la batterie Nettoyer l'intérieur du carter Redémarrer la batterie
		Bac de ramassage plein	Vider le bac de ramassage
		Vitesse de rotation des lames trop faible	Augmenter la vitesse de rotation des lames
		Lames endommagées ou émoussées	Affûter ou remplacer les lames
		Lames montées à l'envers	Remonter les lames dans le bon sens
Vitesse de rotation des lames de coupe trop basse		Goupilles cassées	Remplacer les goupilles cassées par des goupilles neuves
	Vitesse de rotation < 2500 tr/min	Les réglages actuels ne sont pas adaptés à la tonte	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter la hauteur de coupe Réduire la vitesse d'avancement de la tondeuse
La tondeuse s'arrête	 <p>Les diodes sont allumées avec un code erreur lumineux clignotant</p>	Tondeuse en surchauffe	<ul style="list-style-type: none"> Laisser refroidir la tondeuse Réduire la vitesse de la tondeuse Augmenter la hauteur de coupe de la tondeuse
		Capteur de densité encrassé	<ul style="list-style-type: none"> Basculer en mode manuel ou Éteindre la batterie / Nettoyer le capteur de densité avec de l'eau et un chiffon humide / Redémarrer la batterie
	L'écran n'est pas alimenté	La batterie est déchargée	Recharger la batterie à l'aide de son chargeur

Problème	Vérification	Cause probable	Action possible
La batterie fait des bip avant de se couper	1 bip long + 1 bip court	Alarme sur-courant	Herbe trop haute ou trop dense
	1 bip long + 2 bips courts	Alarme température tondeuse élevée	Laisser refroidir la tondeuse
	1 bip long + 3 bips courts	Alarme surtension ou sous-tension	Batterie déchargée ou endommagée
	1 bip long + 4 bips courts	Alarme sécurité blocage	Éteindre la batterie / Débloquer les lames et/ou nettoyer le carter / Redémarrer la batterie
	1 bip long + 5 bips courts	Alarme moteur	Contacteur votre revendeur agréé
	1 bip long + 6 bips courts	Alarme gâchette	Câble guidon endommagé Contacteur votre revendeur agréé
		Alarme clé	Clé de sécurité absente, remettre la clé dans son logement

Rappel des significations probables code erreur lumineux clignotant :

Erreur	Cause probable et résolution	Erreur	Cause probable et résolution
 <p>59_24_013</p>	<p>Machine retournée/inclinée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Voir tableau ci-dessus. • Voir 5.4.2. Inclinomètre, page 26. 	 <p>59_24_007</p>	<p>Absence de la clé de démarrage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Voir tableau ci-dessus. • Voir 5.4.1. Clé de sécurité, page 25.
 <p>59_24_005</p>	<p>Tondeuse en surchauffe</p> <ul style="list-style-type: none"> • Voir tableau ci-dessus. 	 <p>59_24_006</p>	<p>Capteur de densité encrassé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Voir tableau ci-dessus. • Voir 5.2.2.2. Vitesse de rotation automatique (en option), page 20.

Si le problème persiste toujours ou en cas de questions, contactez la hotline au 04 85 80 00 40.

8. REMISAGE ET TRANSPORT

8.1. REPLIAGE DE LA TONDEUSE EN POSITION DE TRANSPORT



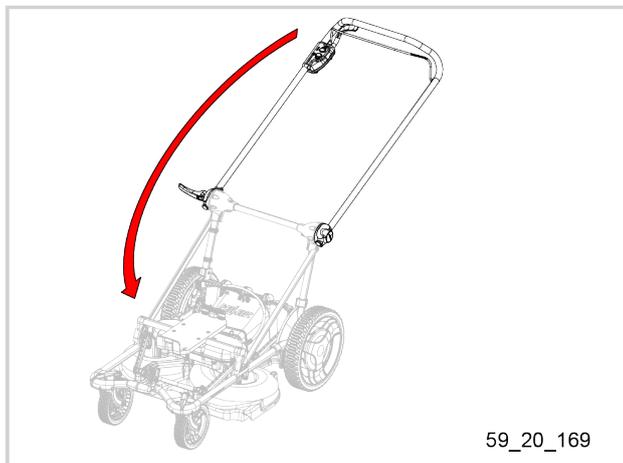
Avertissement

Toujours s'assurer que la batterie soit éteinte avant de replier le guidon (7).

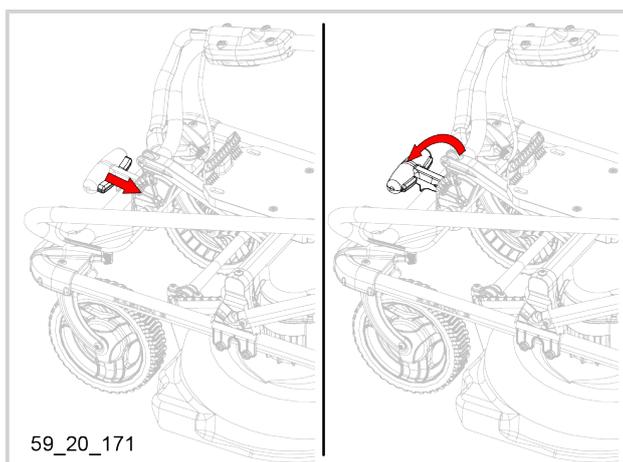
1. Retirer et ranger la clé de sécurité à l'abri.
2. Vérifier que la batterie soit éteinte, icône d'alimentation batterie éteint (batterie 750 / 1200 / 1500).
3. Déconnecter la batterie de la tondeuse.
4. Replier le guidon (7) :
 - débloquer le levier de réglage guidon (19) en le tirant vers l'avant,
 - tourner la poignée sur elle même pour desserrer le guidon.



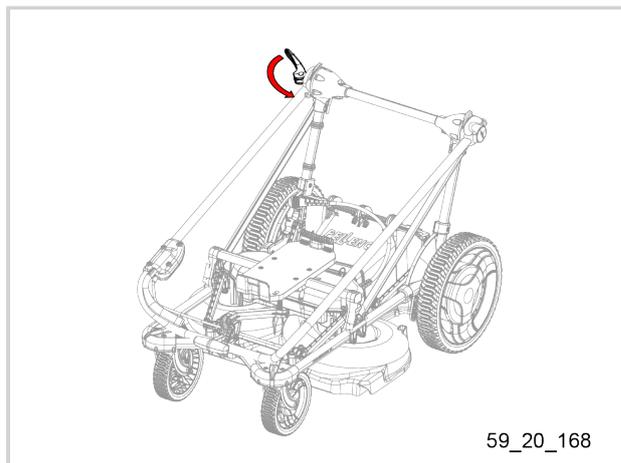
5. Basculer complètement le guidon (7) vers l'avant.



6. Bloquer la poignée de réglage hauteur de coupe (15).



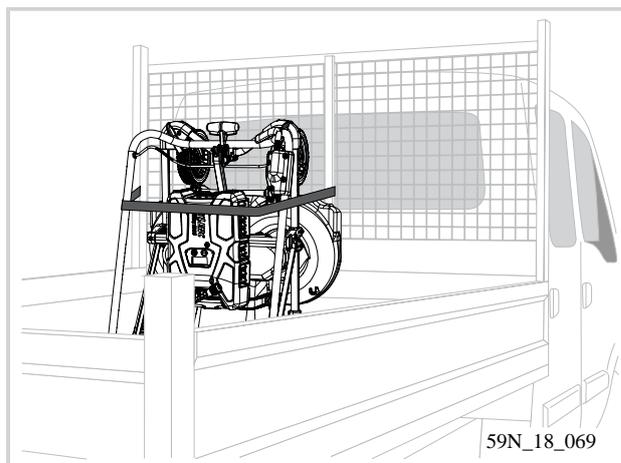
7. Bloquer le levier de réglage guidon (19) en le tirant vers l'avant.



8. Bloquer le frein de transport.
9. Attacher la tondeuse pour éviter tout risque de basculement ou de mouvement lors du transport.

Important

Attention à l'utilisation de sangles qui provoquent des déformations des tubes guidon et châssis.



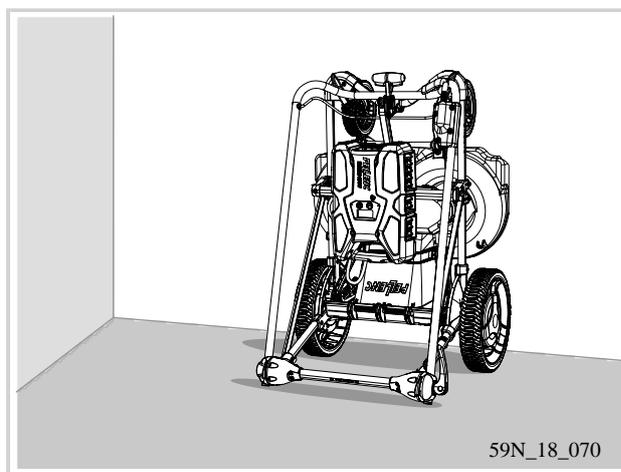
8.2. STOCKAGE



Avertissement

Toujours s'assurer que la batterie soit éteinte avant de replier le guidon (7).

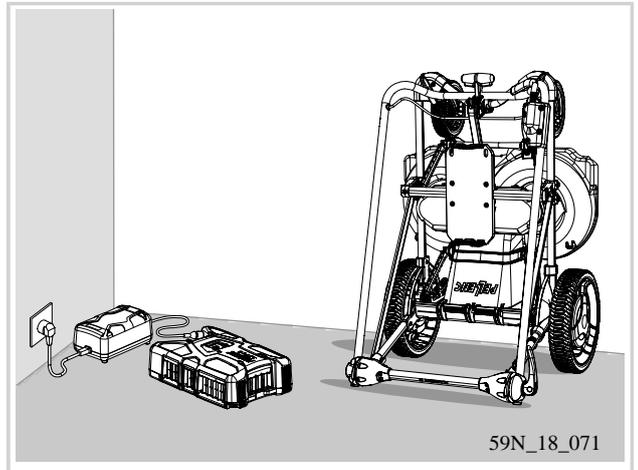
1. Stocker la tondeuse dans un endroit abrité et au sec.
2. Retirer et ranger la clé de sécurité à l'abri.
3. Vérifier que la batterie soit éteinte, icône d'alimentation batterie éteint (batterie 750 / 1200 / 1500).
4. Déconnecter la batterie de la tondeuse.
5. Pour réduire l'encombrement de la tondeuse lors du stockage, replier la tondeuse (Voir 8.1. Repliage de la tondeuse en position de transport, page 39).



8.3. STOCKAGE HORS SAISON

Avant de remiser la tondeuse pour l'hiver, penser à la faire réviser annuellement par un distributeur agréé.

1. Vérifier que la batterie soit éteinte, icône d'alimentation batterie éteint (batterie 750 / 1200 / 1500).
2. Déconnecter la batterie de la tondeuse.
3. Déposer la batterie de son support.
4. Vérifier que la batterie soit éteinte, icône d'alimentation batterie éteint (batterie 750 / 1200 / 1500),
5. Déconnecter la batterie de la tondeuse.
6. Retirer la batterie de son support.
7. Replier la tondeuse en position de transport (Voir 8.1. Repliage de la tondeuse en position de transport, page 39.),
8. Recharger la batterie à l'aide de son chargeur en suivant les instructions décrites dans sa notice d'utilisation.
9. Stocker la batterie dans un endroit hors gel.



59N_18_071

Important

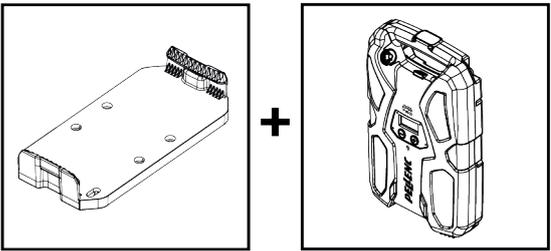
Faire réviser la tondeuse toutes les 200 heures ou 1 fois par an au minimum. Toujours stocker la tondeuse propre et batterie chargée.

9. ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES

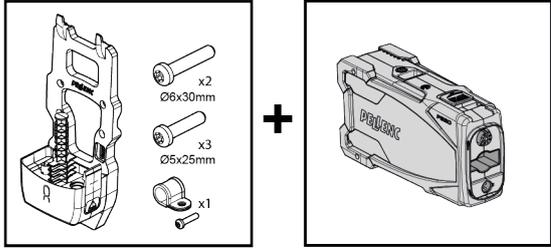
Désignation		référence
Kit entretien	Lames Rasion ramassage	131404 (série)
	Lames Rasion aspiration	160427
	Lames Rasion universel	134104
Bac de ramassage		145870
Kit Mulching		57154
Kit protection batterie	Batteries 750 / 1200 / 1500	135454
Clé de sécurité avec anneau		130424

Désignation	référence	
Kit support batterie 750 / 1200 / 1500	135161	
Batterie Ultra Lithium 1200	57253	
Batterie Ultra Lithium 1500	57254	

59_20_167

Désignation	référence	
Kit support batterie 750 / 1200 / 1500	135161	
Batterie Ultra Lithium 750	57191	

59_20_250

Désignation	référence	
Kit platine Alpha	57278	
Batterie PELLENC ALPHA 520	57193	

59_21_001

10. GARANTIES GÉNÉRALES

10.1. GARANTIE LÉGALE

10.1.1. GARANTIE CONTRE LES VICES CACHÉS

Indépendamment de la garantie commerciale prévue à l'article II, l'article 1641 du Code civil dispose que « le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis ou en aurait donné un moindre prix s'il les avait connus ».

Article 1648 du Code civil « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

10.1.2. GARANTIE LÉGALE DE CONFORMITÉ

Article L.217-4 du Code de la consommation Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L.217-5 du Code de la consommation « Le bien est conforme au contrat » :

1. S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
 - s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
 - s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;
2. Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L.217-12 du Code de la consommation « l'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien ».

10.2. GARANTIE COMMERCIALE PELLENC

10.2.1. CONTENU

10.2.1.1. GÉNÉRALITÉS

En sus des garanties légales, les clients utilisateurs bénéficient de la garantie commerciale sur les produits PELLENC couvrant l'échange et le remplacement des pièces reconnues hors d'usage, par défaut d'usinage, par défaut de montage ou par vice de matière, quelle qu'en soit la cause.

La garantie forme un tout indissociable avec le produit vendu par PELLENC.

10.2.1.2. PIÈCES DÉTACHÉES

La garantie commerciale couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'œuvre à l'exclusion de certaines pièces détachées de chaque produit remis à la livraison.

10.2.2. DURÉE DE LA GARANTIE

10.2.2.1. GÉNÉRALITÉS

Les produits PELLENC sont garantis au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

10.2.2.2. PIÈCES DÉTACHÉES

Les pièces détachées PELLENC remplacées dans le cadre de la garantie du produit, sont garanties au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison du produit PELLENC au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

Dans le cas des produits connectés à une batterie PELLENC, les pièces détachées remplacées dans le cadre de la garantie du produit après le 12ème mois d'utilisation, sont garanties pour une durée de un (1) an.

10.2.2.3. EXCLUSION DE GARANTIE

Sont exclus de la garantie commerciale les produits qui ont fait l'objet d'un usage anormal, ou ont été employés dans des conditions et à des fins différentes de celles pour lesquelles ils ont été fabriqués, en particulier en cas de non-respect des conditions prescrites dans la présente notice d'utilisation.

Elle ne s'applique pas non plus en cas de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou en cas de transformation du produit. Sont également exclus de la garantie les produits ayant fait l'objet d'une altération, transformation ou modification par le client utilisateur.

Les pièces d'usures et/ou les consommables ne peuvent pas faire l'objet de garantie.

10.2.3. MISE EN ŒUVRE DE LA GARANTIE COMMERCIALE

10.2.3.1. MISE EN SERVICE DU PRODUIT ET DÉCLARATION DE MISE EN SERVICE

Au plus tard huit jours après la remise du bien au client utilisateur le DISTRIBUTEUR s'engage à compléter le formulaire informatique de déclaration de mise en service afin d'activer cette dernière sur le site www.pellenc.com, rubrique « Accès Extranet » menu « Pellenc Extranet Service », à l'aide de son identifiant délivré préalablement par PELLENC.

A défaut, la déclaration de mise en service ne sera pas effective empêchant ainsi toute mise en œuvre de la garantie commerciale PELLENC, le DISTRIBUTEUR devant par conséquent en assurer seul la charge financière sans pouvoir répercuter le coût de son intervention au titre de la garantie sur le client utilisateur.

Le DISTRIBUTEUR s'engage également à compléter la carte de garantie ou le certificat de garantie et mise en service pour les automoteurs fourni(e) avec le produit après l'avoir fait(e) signer et dater par le client utilisateur.

10.3. SERVICE APRÈS-VENTE PAYANT

10.3.1. GÉNÉRALITÉS

Font l'objet d'un service payant, même pendant la période de garantie légale et commerciale, les défaillances, pannes, casses, résultant d'une mauvaise utilisation, négligence ou mauvais entretien de la part du client utilisateur mais aussi les défaillances résultant d'une usure normale du produit. Font également partie des prestations relevant du service après-vente les réparations hors garantie légale et commerciale comme par exemple l'entretien, les réglages, diagnostics en tout genre, nettoyages sans que cette liste ne soit exhaustive.

10.3.2. PIÈCES D'USURE ET CONSOMMABLES

Les pièces d'usure et les consommables relèvent également du service après-vente.

10.3.3. PIÈCES DÉTACHÉES

Le service après-vente payant couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'œuvre et hors période de garantie légale ou commerciale.

En cas de remplacement de pièces détachées d'origine PELLENC dans le cadre du service après-vente, celles-ci bénéficieront d'une garantie commerciale d'un an, à compter de la date de monte.

11. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

11.1. DÉCLARATION C E DE CONFORMITÉ : RASION 2

FABRICANT / PERSONNE AUTORISÉE A CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELLENC		
ADRESSE	Quartier Notre-Dame - 84120 Pertuis (France)		
DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	Tondeuse à gazon		
FONCTION	Tondeuse autotractée alimentée par batterie destinée à l'entretien des espaces verts		
NOM COMMERCIAL	RASION 2 EASY		
TYPE	RASION 2		
MODÈLE	EASY		
N° DE SÉRIE	59Y00001 - 59Y49999	59Z00001 - 59Z49999	59A00001 - 59A49999

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable :

- Directive 2006/42/CE
 - EN 62841-1:2015 + A11:2022
 - EN IEC 62841-4-3:2021 + A11:2021
- Directive 2014/30/UE
 - EN IEC 55014-1:2021
 - EN IEC 55014-2:2021
- Directive 2011/65/EU
- Directive 2012/19/EU
- Règlement (REACH) No 1907/2006

Niveaux acoustiques au régime maximal de travail

MODÈLE	RASION 2 EASY
Puissance acoustique mesurée selon la Directive 2000/14/CE	L _{WAm} = 96 dB (A)
Puissance acoustique garantie selon la Directive 2000/14/CE	L _{WAg} = 98 dB (A)

Signé par et au nom de :
Simon BARBEAU

DIRECTEUR GÉNÉRAL



PERTUIS, le 12.06.2024

11.2. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ : RASION 2

PELLENC	(Fabriquant ou importateur d'appareil)	مصنع او مستورد الجهاز
Quartier Notre-Dame - 84120 Pertuis (France)	(Adresse)	العنوان
بطارية ليثيوم أيون	(Type d'appareil)	نوع الجهاز
Tondeuse à gazon		
PELLENC	(Marque)	العلامة التجارية
RASION 2 EASY	(Modèle)	النموذج

نحن مصنع الجهاز المذكور أعلاه نعلن تحت مسؤوليتنا الخاصة أن الجهاز موضوع هذا الإعلان يتطابق مع المتطلبات الأساسية للقرارات:
(Nous sommes le fabricant de l'appareil ci-dessus. Nous déclarons sous notre propre responsabilité que l'objet de cette déclaration est conforme aux exigences fondamentales des résolutions :)

رقم 16 2574.1 يوليوز 2015 والمتعلق بالتوافق الكهرومغناطيسي للتجهيزات و الصادر في الجريدة الرسمية رقم 6404 بتاريخ 15 أكتوبر 2015
(N° 2574.14 du 16 juillet 2015, publié le 15 octobre 2015 au journal officiel N° 6404 et relatif à la compatibilité électromagnétique des équipements)

تم اثبات هذا التوافق بحسب المعايير المغربية و الدولية التالية

(Cette déclaration a été établie selon les normes marocaines et internationales suivantes)

Directives	Standards	Test reports / certificates
EMC	<ul style="list-style-type: none"> NM EN 55014-1:2021 NM EN 55014-2:2021 	Rapport: SHEM230700451901 Certificat. SHEM230700451901PTC SGS-CSTC Standards Technical Services Co., Ltd.
Safety and Health	<ul style="list-style-type: none"> NM EN 62841-1:2015 + A11:2022 NM EN 62841-4-3:2021 + A11:2021 	No. SHES230701381001 Certificat. BE-47571 MD SHES2307013810PT SGS-CSTC Standards Technical Services Co., Ltd.

(Signé par)	PELLENC	التوقيع من طرف وباسم
(Lieu, date)	Pertuis, 12.6.2024	تاريخ ومكان الاصدار
(Nom)	Simon BARBEAU	الاسم
(Signature)		التوقيع

PELENC

   www.pellenc.com

PELENC
Quartier Notre Dame - 84120 Pertuis (France)

